



Vigne

N°22
BILAN
05/12/2023



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-
maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents
Blancs 87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-
Aquitaine Vigne / Edition
Charentes
N°24 du 05/01/2021 »*



Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2022>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Bilan 2023

Réseaux d'observation

Climatologie

Phénologie

Mildiou

Oïdium

Black rot

Botrytis

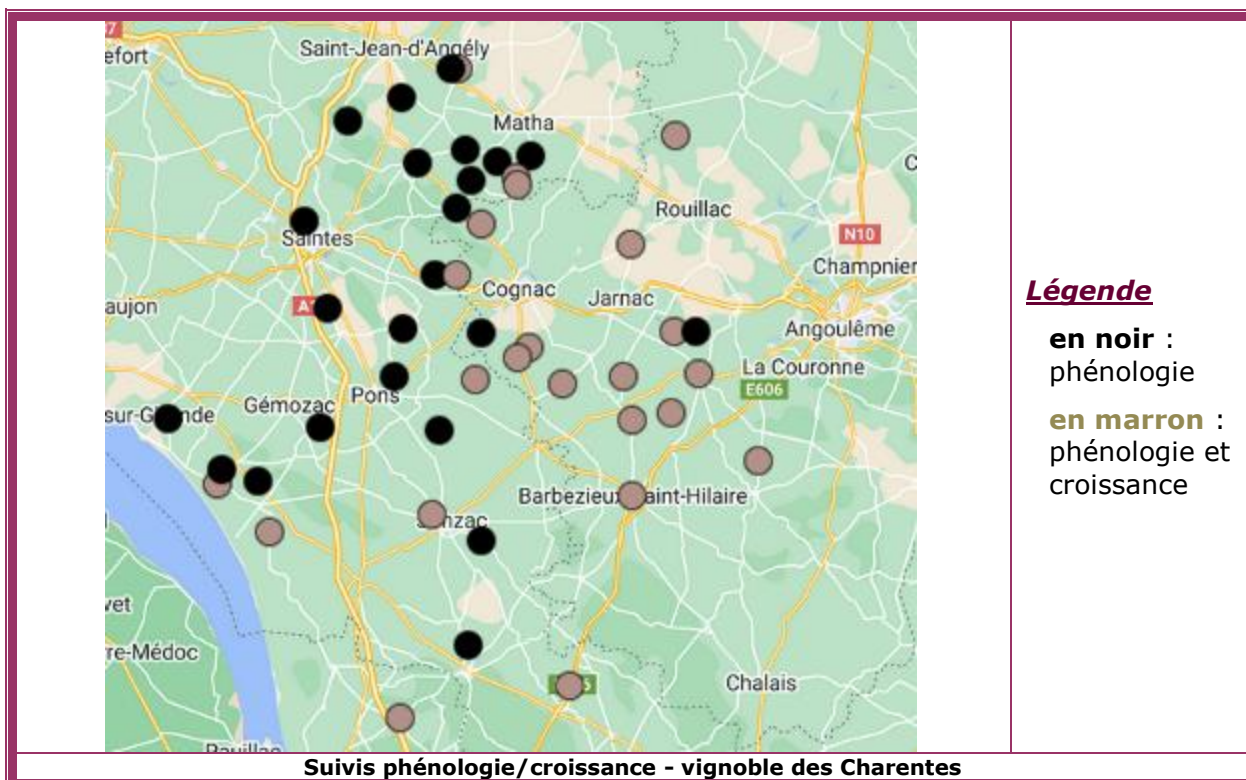
Cochylis

Eudémis

Cicadelles vertes

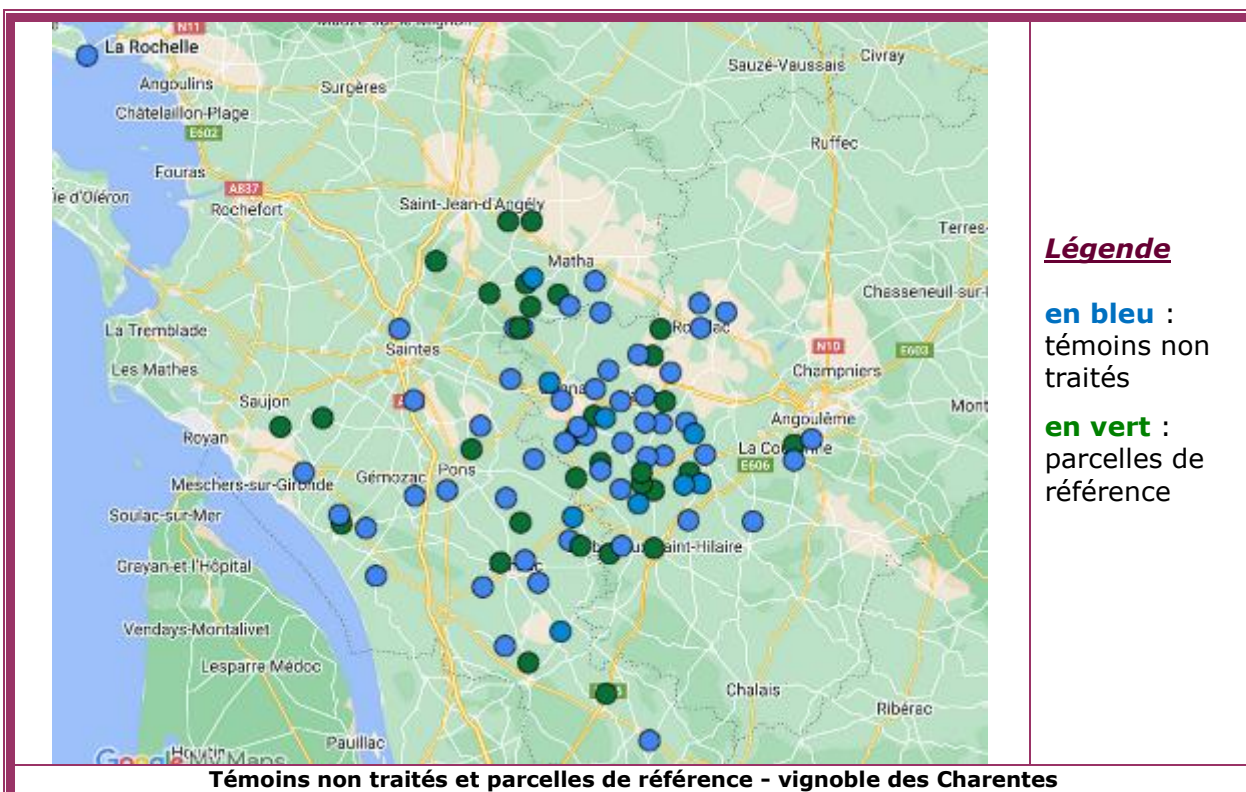
Réseaux d'observation

- **Phénologie – Croissance**



En 2023, l'évolution des stades phénologiques a été suivie sur 51 sites (Ugni blanc). Sur 26 de ces sites, des rameaux ont été repérés et préservés de l'écimage pour être mesurés chaque semaine. Les suivis sont effectués par 3 viticulteurs et les techniciens de 12 organismes.

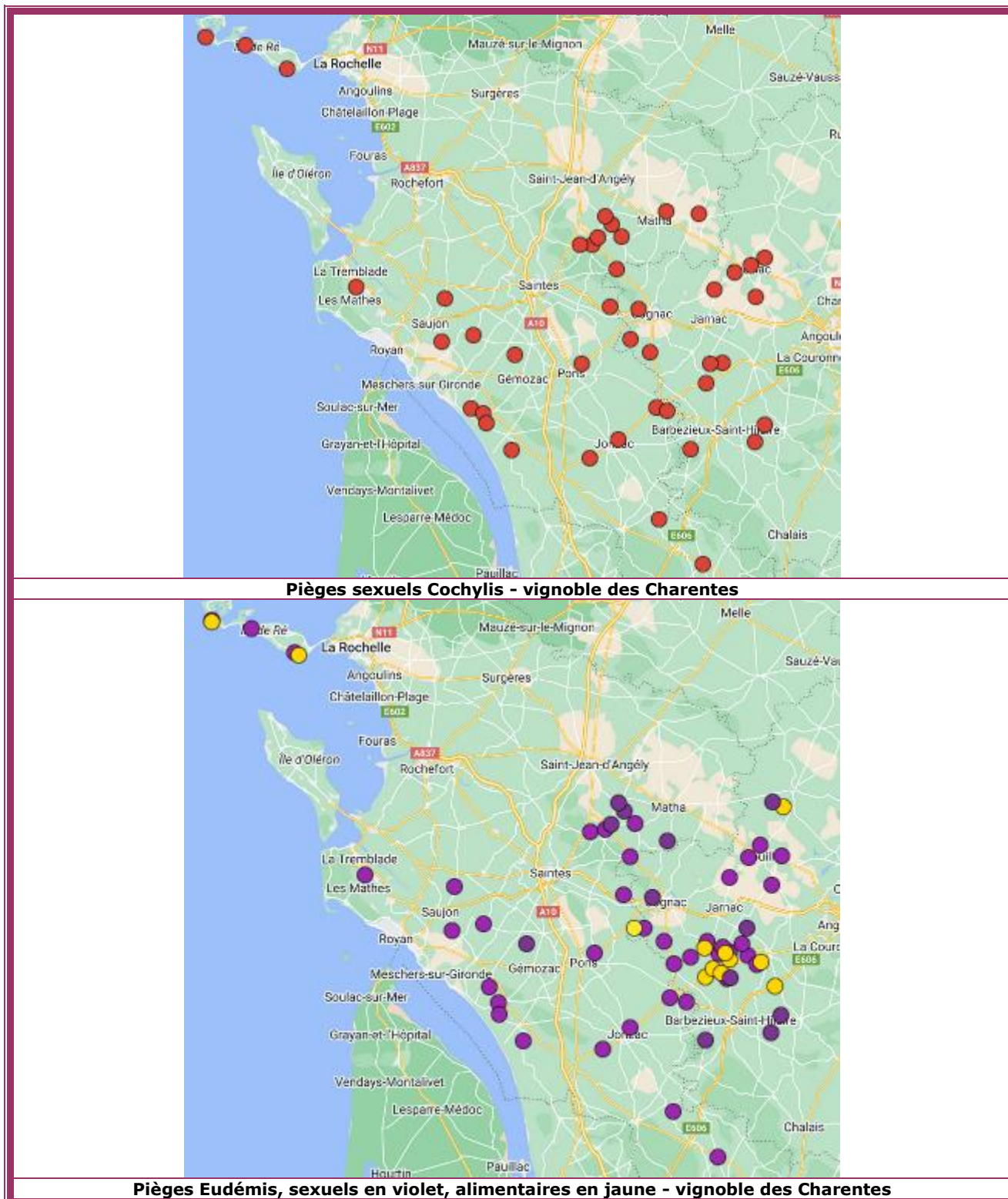
- **Témoins non traités et parcelles de référence**

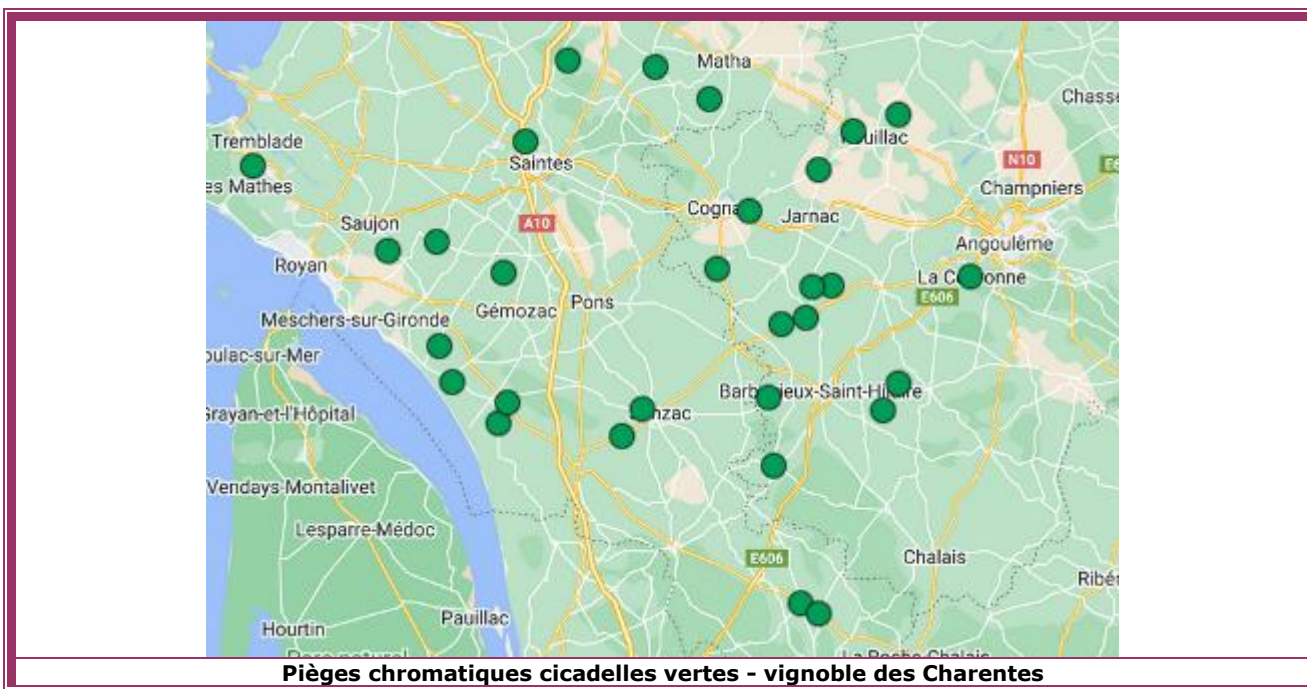


En 2023, le réseau des témoins non traités a comporté 66 parcelles. 6 témoins ont été suivis par les viticulteurs et 60 par les différents organismes (16 au total) : Chambres d'Agriculture, IFV, Station Viticole, Maisons de Cognac, coopératives et négoce. A cela s'ajoutent 35 parcelles de référence, majoritairement suivies par les organismes. *N.B. Une parcelle de référence est une parcelle traitée, avec les mêmes observations que pour les témoins non traités.*

• Ravageurs

Le suivi des ravageurs au travers des pièges sexuels a été mis en place sur 47 sites pour la Cochylys et 63 sites pour l'Eudémis. S'y ajoutent 12 pièges alimentaires pour l'Eudémis, ainsi que 33 pièges chromatiques pour la cicadelle des grillures. Les relevés sont majoritairement effectués par les viticulteurs.

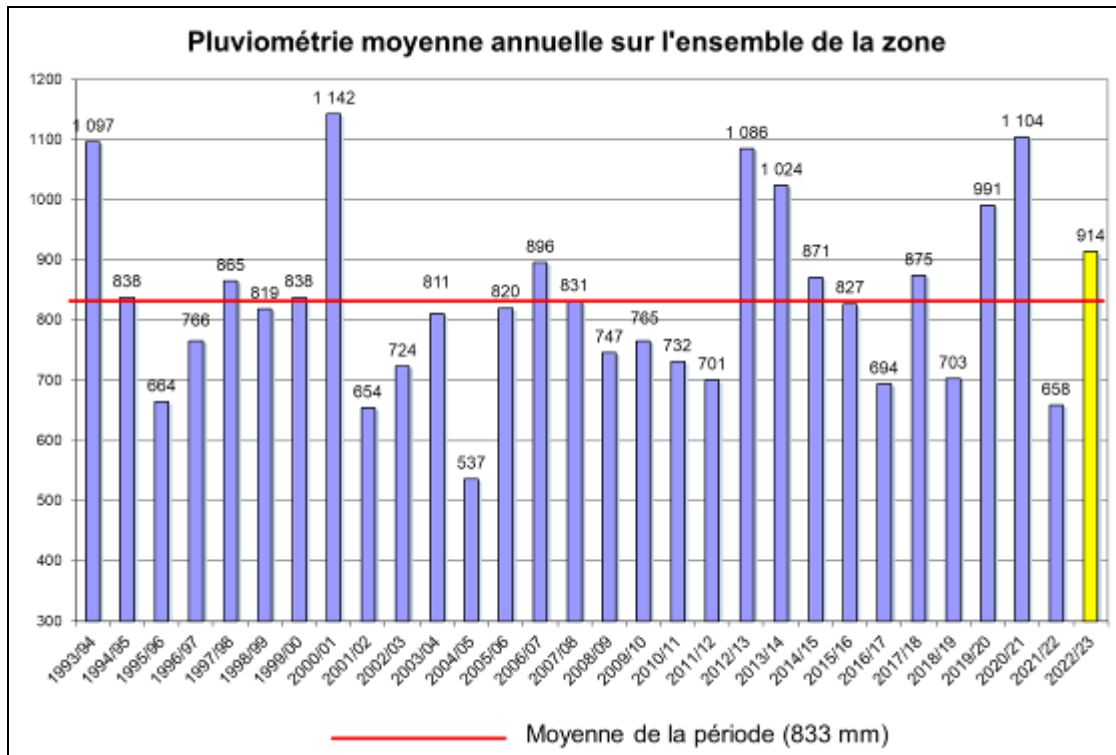




Climatologie

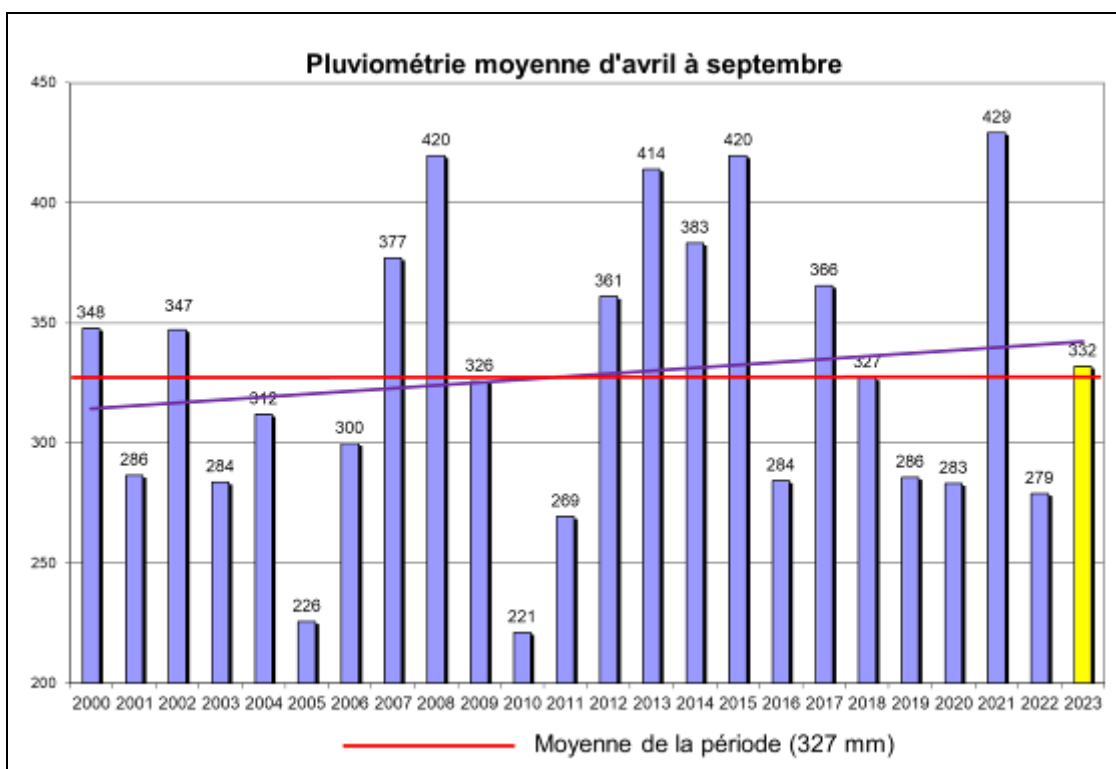
Les bilans climatiques ci-dessous sont établis à partir des données du réseau de 24 stations agro-météo de l'APSM (Association des Propriétaires de Stations Météo).

- Pluviométrie**



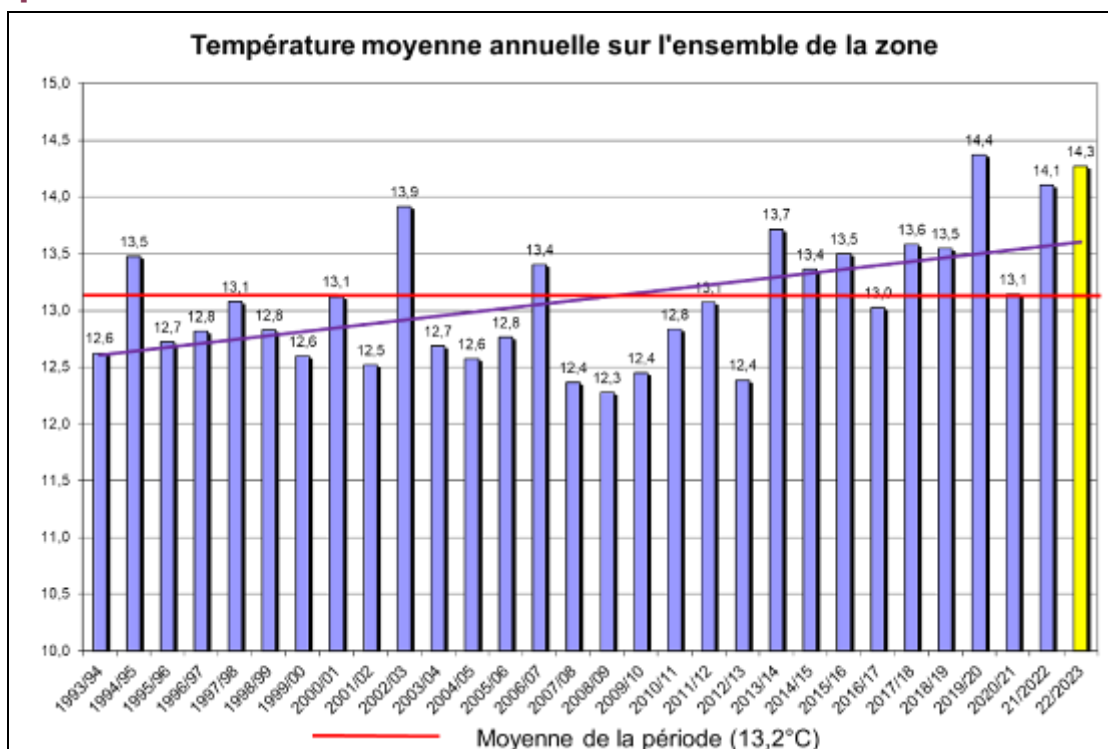
N.B. Les données climatiques annuelles sont calculées du 21 septembre de l'année n au 20 septembre de l'année n+1, ce qui correspond à la base des calculs du modèle Potentiel Système.

La période septembre 2022 – septembre 2023 se caractérise par une pluviométrie excédentaire, avec un total de 914 mm, contre 833 mm en moyenne. Depuis 1993/94, seulement six années présentent des pluviométries supérieures.

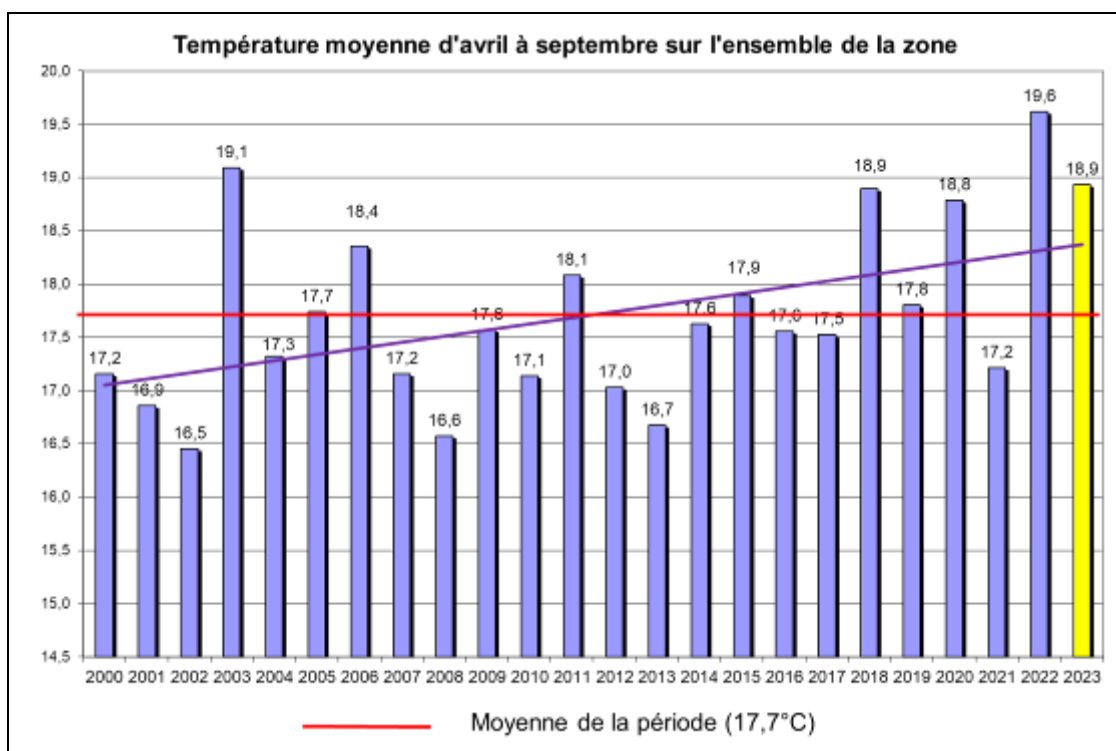


La pluviométrie de la saison végétative 2023, d'avril à septembre, est très proche de la moyenne depuis l'année 2000. Les cumuls de pluie atteignent 332 mm, contre 327 mm en moyenne. La courbe de tendance, en violet, indique des printemps/étés de plus en plus humides. Ce phénomène peut être dû à la série des saisons végétatives très pluvieuses de 2012 à 2015, en 2017 et en 2021.

- **Températures**

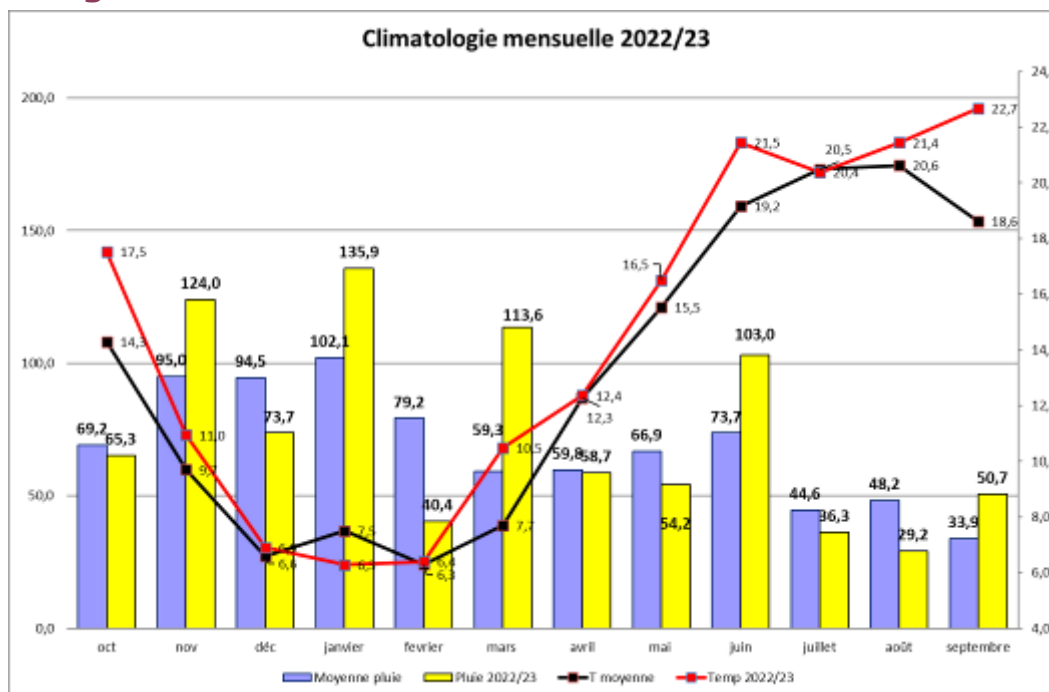


2022/23 présente encore une fois des températures très supérieures à la moyenne (14.3°C). C'est la deuxième année la plus chaude depuis 1993, après 2019/20 (14.4°C). La courbe de tendance (en violet) indique toujours une remontée progressive des températures.



La saison végétative 2023 est très chaude, avec 18.9°C en moyenne. Seules les années 2003 et 2022 présentaient des températures supérieures, 2018 étant équivalente. La courbe de tendance maintient une évolution à la hausse.

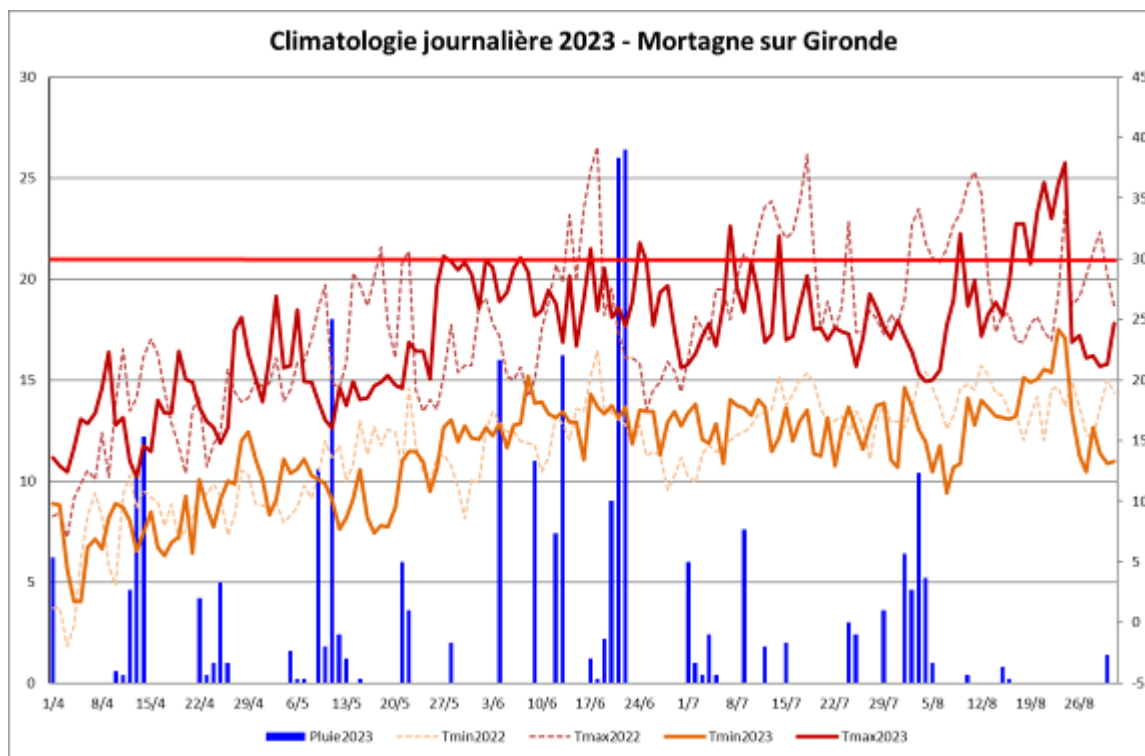
• Climatologie mensuelle



Après un mois d'octobre particulièrement chaud, avec des pluviométries dans la moyenne, novembre est bien arrosé mais les températures restent douces. Décembre présente une pluviométrie déficitaire et une baisse des températures qui s'approchent des moyennes. Janvier est de nouveau très pluvieux. C'est le seul mois de l'année où les températures sont nettement déficitaires. Le mois de février est sec, avec des températures conformes aux normales. Les fortes pluies reviennent en mars, les températures sont

particulièrement élevées (2.8°C au-dessus de la moyenne). Avril correspond aux moyennes, aussi bien pour les pluviométries que pour les températures. A partir du mois de mai, et jusqu'en septembre, les températures deviennent très élevées, hormis en juillet. Les deux premières décades de septembre présentent un excédent de 4.1°C ! Les pluies sont fortes en juin et en septembre, modérées en juillet et en août.

- **Climatologie journalière de la saison végétative**



Globalement, la saison végétative 2023 se caractérise par des températures élevées. Cependant, par rapport à 2022, on constate des pics de chaleur nettement moins nombreux, les températures maximales dépassent rarement 30°C et seulement deux fois 35°C, après le 20 août. Les températures minimales et maximales sont faibles au cours du mois de mai et même très faibles pour la saison fin juillet/début août. Le mois de juin est particulièrement chaud dans son ensemble.

Au cours de la saison, les pluies sont assez régulièrement réparties, avec quelques périodes bien arrosées en avril, mai, juin et début août. On note également des périodes plus sèches, notamment au mois d'août.

Le gel

La nuit du 4 au 5 avril, des gelées matinales sont survenues sur certains secteurs. On note quelques dégâts sur cépages précoces, notamment sur l'Ile de Ré. Mais, globalement, le niveau de dégâts reste très faible.

La grêle

Quelques épisodes de grêle ont été relevés au cours de la saison, notamment sur les secteurs de Gensac, Gimeux, Merpins, St Ciers Champagne, Chevanceaux, Chantillac, Chassors, Juillac le Coq, Jonzac et Lignières Sonneville. Les dégâts sur grappes ont généralement été très modérés, à part dans quelques petits secteurs. Des rameaux ont été cassés par le vent.

Phénologie

- **Evolution des stades**

En 2023, la date du débourrement est conforme à la moyenne et le reste jusqu'au stade boutons floraux séparés. Par la suite, la végétation présente une avance d'une semaine jusqu'à la fin de la floraison. Pour les stades suivants, une avance de 4 jours se maintient jusqu'à l'approche des vendanges. Les vendanges commencent 5 jours avant la date moyenne des 20 dernières années.

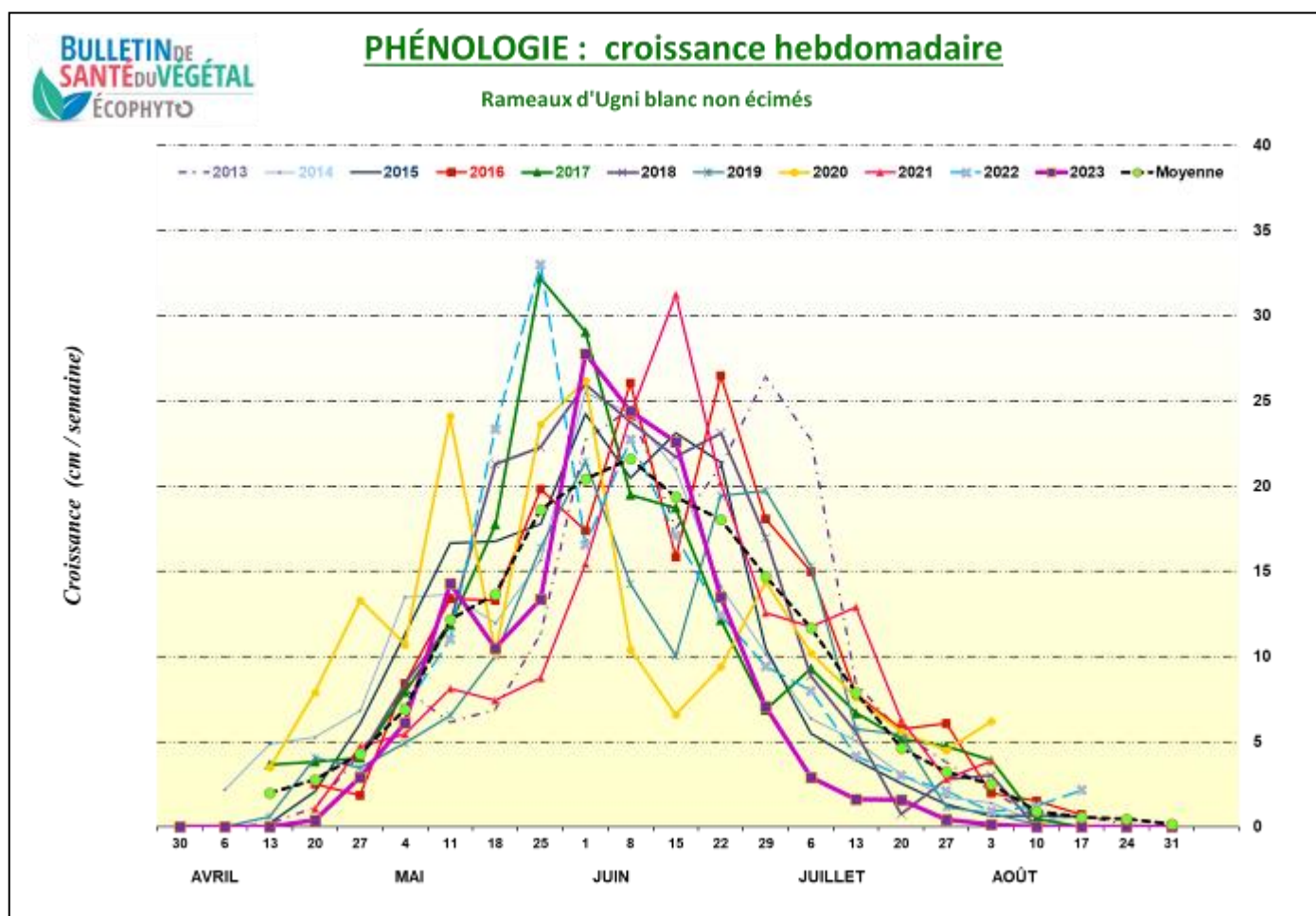


| Stades moyens | | | | | | |
|--|----------|--------|---------|---------|------------|---------|
| 20 avril | 29 avril | 30 mai | 08 juin | 19 juin | 17 juillet | 10 août |
| Ecart par rapport à la moyenne 1998 - 2022 (jours) | | | | | | |
| 1 | 0 | 0 | -7 | -8 | -4 | -4 |

• Croissance

La croissance débute relativement tard, mais reste rapide jusqu'au 10 mai. Ensuite, à cause d'une période fraîche, elle ralentit fortement jusqu'au 25 mai. Elle devient explosive la semaine suivante, avec le retour des températures élevées. Par la suite, la dynamique de la croissance ralentit rapidement, pour trouver progressivement un niveau bien en-dessous de la moyenne, qui va se maintenir jusqu'à la fin de la saison, avec un dessèchement précoce des apex.

La longueur maximale des rameaux reste très faible, elle atteint seulement 145 mm (contre 234 mm en 2010, 216 mm en 2012 et 2018, et 195 mm en moyenne). C'est la longueur la plus faible depuis 2010.



Maladies

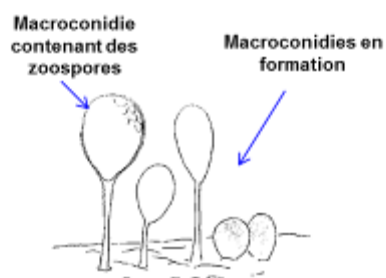
• Mildiou

Suivi biologique des œufs d'hiver

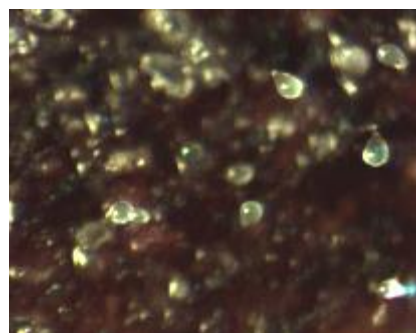
L'objectif est de pouvoir anticiper les contaminations primaires, en déterminant la date de maturité des œufs d'hiver du mildiou et donc la période à laquelle les premières contaminations peuvent avoir lieu. Ce suivi est réalisé par la FREDON et la FDCETA, à partir de fragments de feuilles de vigne préalablement sélectionnées (porteuses d'œufs d'hiver) et mis en terre en début d'hiver sur 3 sites différents : Les Gonds (17), Barret (16) et Cognac (16). Ils subissent alors les conditions climatiques propres à chaque secteur. Au début du printemps, chaque semaine, des fragments sont récupérés et mis en conditions optimales (étuve à 21°C). Ces fragments sont observés tous les jours afin de suivre l'évolution de la germination des œufs d'hiver de chaque lot.

En 2023, au laboratoire, sur les 3 sites observés sur le vignoble des 2 Charentes, le 18 avril, un seul échantillon a montré une germination en 24 h, équivalente à la maturité des œufs. Un autre échantillon, provenant du même site, a germé le 25 avril. Le 3 mai, un 2^e site a montré une germination en 24 h (Cognac, 1 seul échantillon). Il est donc très difficile de conclure à une date de maturité des œufs d'hiver à partir de ce suivi.

Le modèle Potentiel Système indique la maturité des œufs responsables des contaminations élités (pré-épidémiques) précocement, entre le 9 et le 16 avril, et celle des œufs responsables des contaminations épidémiques entre le 21 et le 30 avril, selon la localisation.



Germination des oospores : formation de macroconidies émergeant d'un fragment de feuille de vigne



Source : FREDON Cognac

Observations

Les toutes premières taches de mildiou ont été observées au vignoble le **3 mai**, puis **le 10 mai**, sur les secteurs de Mortagne s/Gironde, Grézac, Moulidars, Thors, Nercillac, Chadenac, Pouillac, Champagnac, St Bonnet sur Gironde, Baignes Ste Radegonde et Montendre. Il s'agit de grandes taches sporulées, probablement issues des contaminations pré-épidémiques du mois d'avril, ou éventuellement de premières contaminations épidémiques survenues à partir du 28 avril.

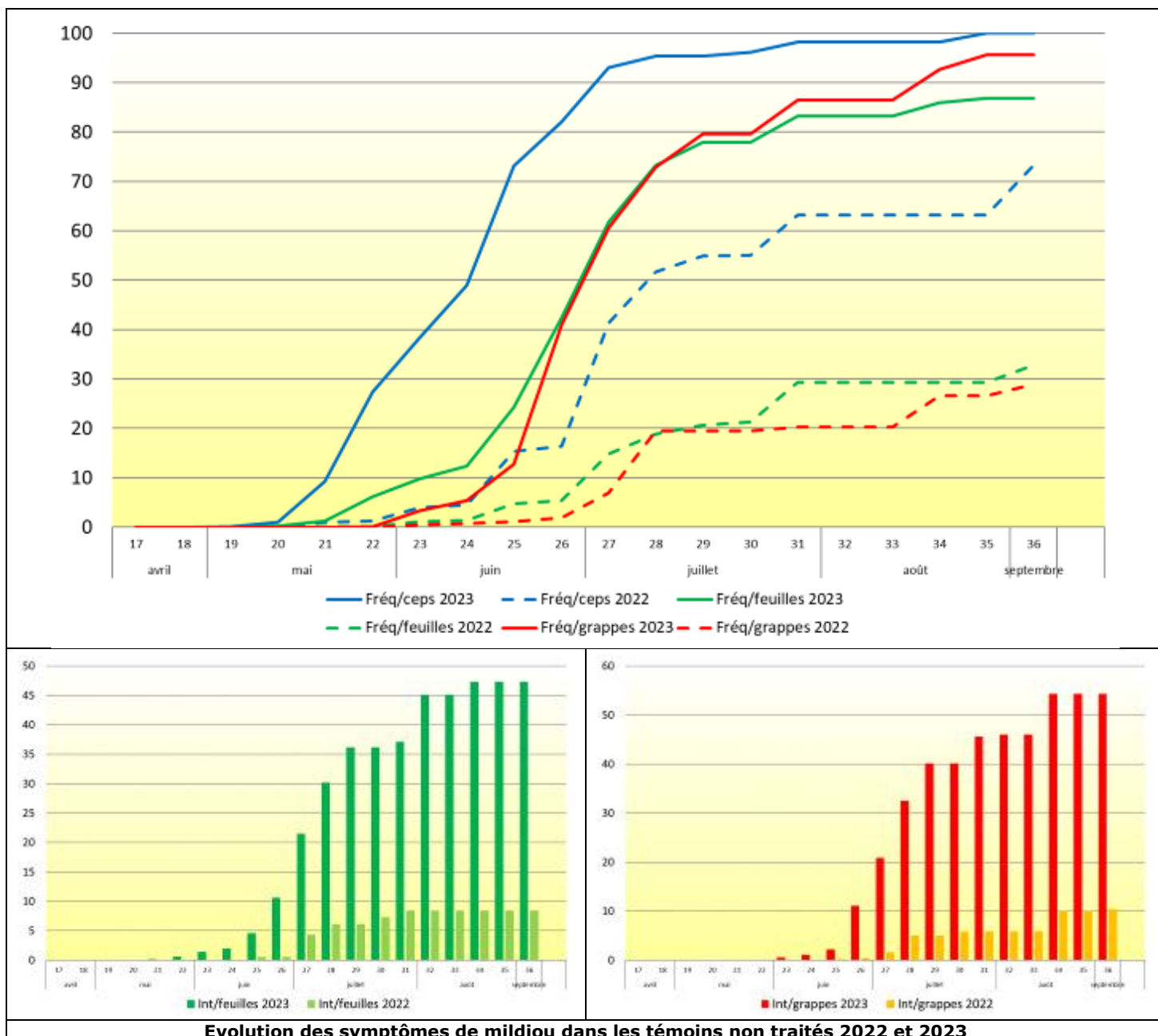
Le 16 mai, des sorties de mildiou ont été signalées dans les vignes sur les secteurs de Sousmoulins, Bréville, Nercillac et Thors. Ces symptômes peuvent être dus aux premières contaminations épidémiques ou aux contaminations de sauvegarde de fin avril/début mai.

N.B. Les contaminations de sauvegarde se produisent après une longue période de conditions défavorables à la maladie (temps sec, températures trop fraîches...). Dès que les conditions favorables reviennent, le mildiou s'exprime d'une manière plus importante que si les conditions étaient restées propices à son développement.

Ailleurs, on a noté quelques taches isolées, notamment à Floirac, Lignièrès, Touzac St Aulais, Pereuil, Reignac, Oriolles, Ste Marie de Ré, Châteauneuf sur Charente et St Bris des Bois.

Sur 37 témoins non traités suivis sur cette semaine-là, le mildiou a été observé sur 14 parcelles, avec entre 1 à 8 % des ceps touchés. 5 parcelles de référence sur 23 présentent du mildiou, avec quelques taches : Eraville, Juillac le Coq, Pouillac, Segonzac et Touzac.

Le 23 mai, les premiers symptômes de mildiou sur grappes ont été observés sur les témoins de Thors et de Chérac.

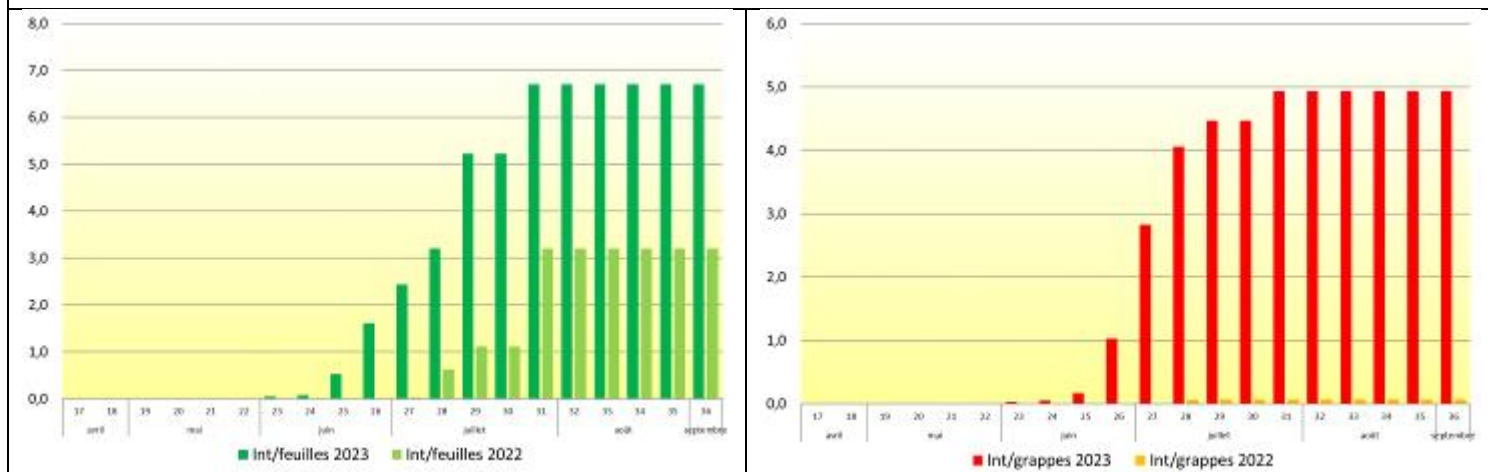
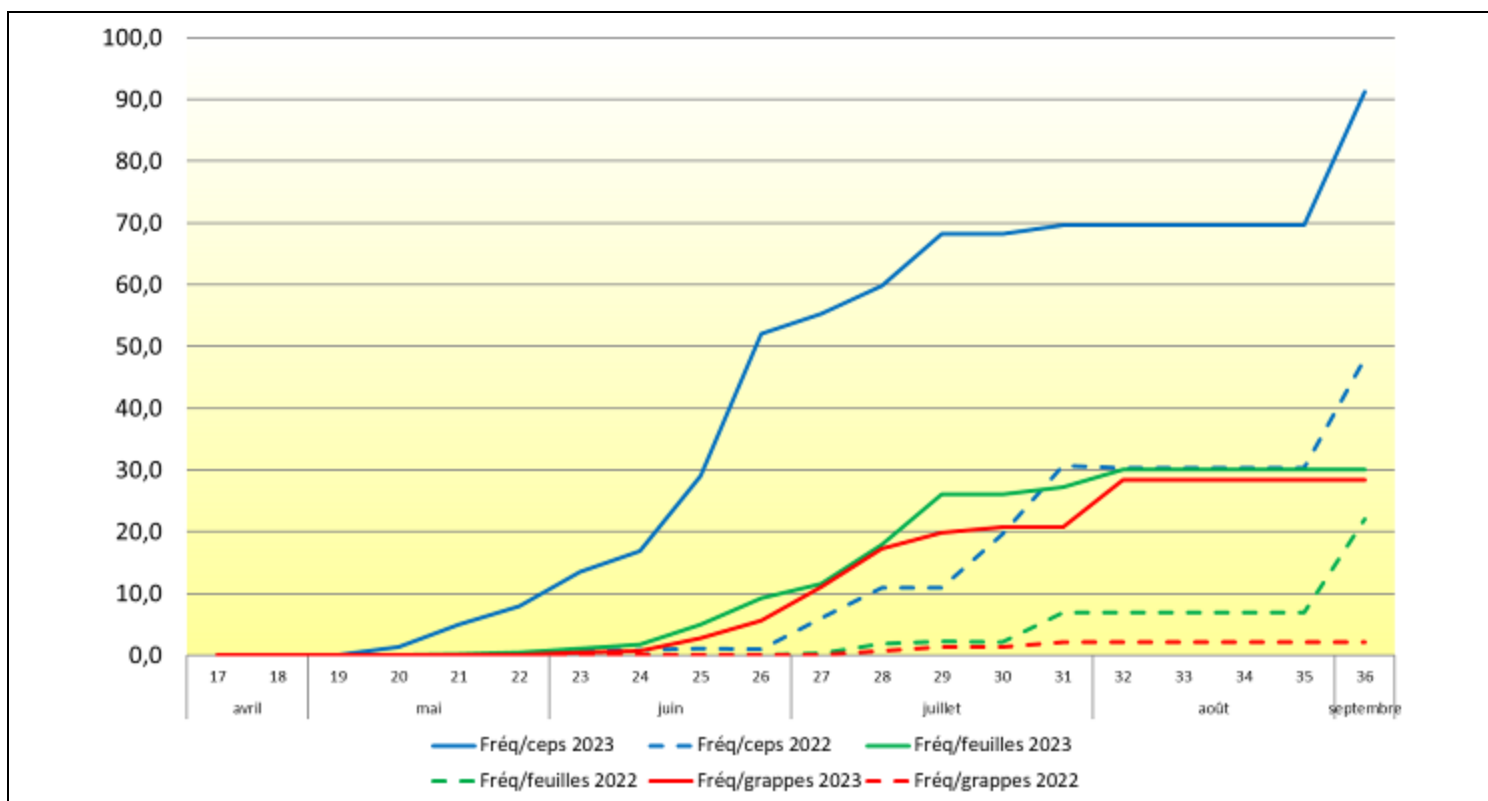


Par la suite, dans les témoins non traités, l'expression des symptômes progresse très rapidement, aussi bien au niveau du pourcentage des ceps touchés, que par rapport aux sorties sur feuilles et grappes. Cette dynamique se maintient jusqu'à la mi-juillet, puis se stabilise à des niveaux très élevés.

En fin des suivis aucun témoin n'est indemne et 53 témoins sur 61 présentent 100 % des pieds atteints. Les attaques sur grappes sont également spectaculaires, avec 96 % des grappes atteintes en moyenne début septembre, à 54 % d'intensité.

Les niveaux des symptômes sont nettement supérieurs à ceux observés en 2022, aussi bien sur feuilles que sur grappes, et leur évolution beaucoup plus rapide.

Des taches et des symptômes sur grappes sont également signalés dans de nombreux secteurs hors réseau BSV, avec cette même évolution rapide, ce qui a pu causer beaucoup d'inquiétudes dans les parcelles concernées.

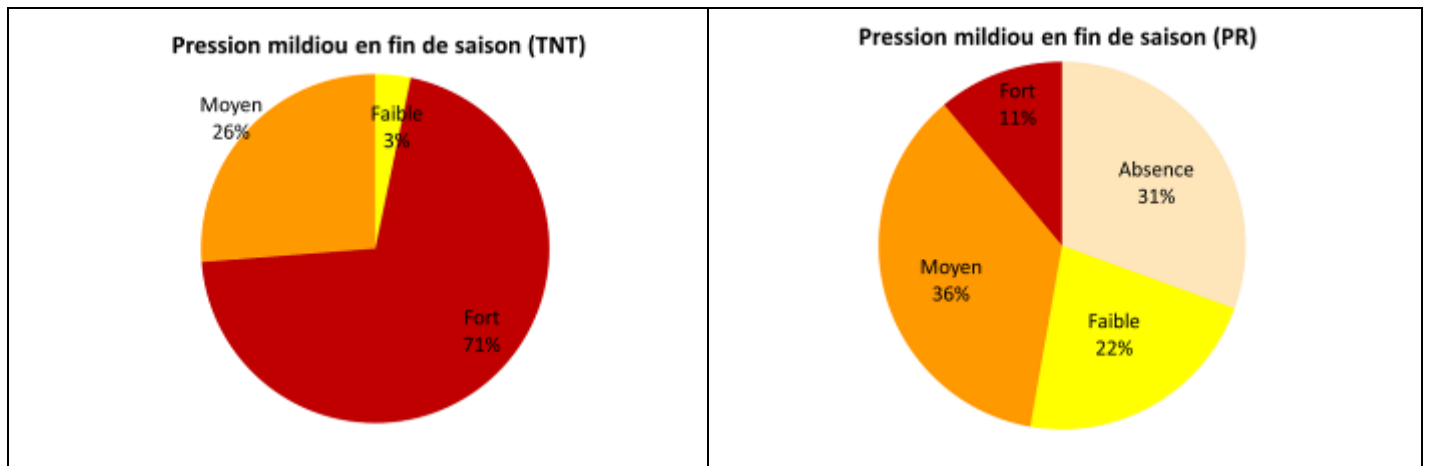


Evolution des symptômes de mildiou dans les parcelles de référence 2022 et 2023

En 2022, les parcelles de référence étaient très peu touchées par le mildiou, seulement 11 sur 23 présentaient quelques symptômes, les attaques sur grappes étaient insignifiantes.

En 2023, la maladie s'exprime fortement dans certaines de ces parcelles traitées. Entre début mai et la mi-juillet les symptômes progressent de manière exponentielle, comme dans les témoins non traités. Ensuite, grâce à un climat plus sec et aux interventions soignées, l'expression du mildiou se stabilise, notamment sur grappes.

En fin de saison, 30 % des feuilles et 28 % des grappes sont atteintes en moyenne, avec des intensités respectives de 6.7 % et 4.9 %, ce qui reste acceptable.



En fin de saison, dans l'ensemble, les symptômes sont nettement plus présents qu'en 2022. 71 % des témoins présentent un niveau de symptômes fort, contre 16.7 % l'an passé. Sur 26 % des témoins, les attaques de la maladie sont moyennes et seulement sur 3 % elles sont faibles. Parallèlement, 11 % des parcelles de référence présentent un niveau de pression fort, contre 0 % en 2022. Seulement un tiers de parcelles de référence ne présente pas de symptômes de mildiou.



Modélisation

Modèle Potentiel Systèmes (source IFV)

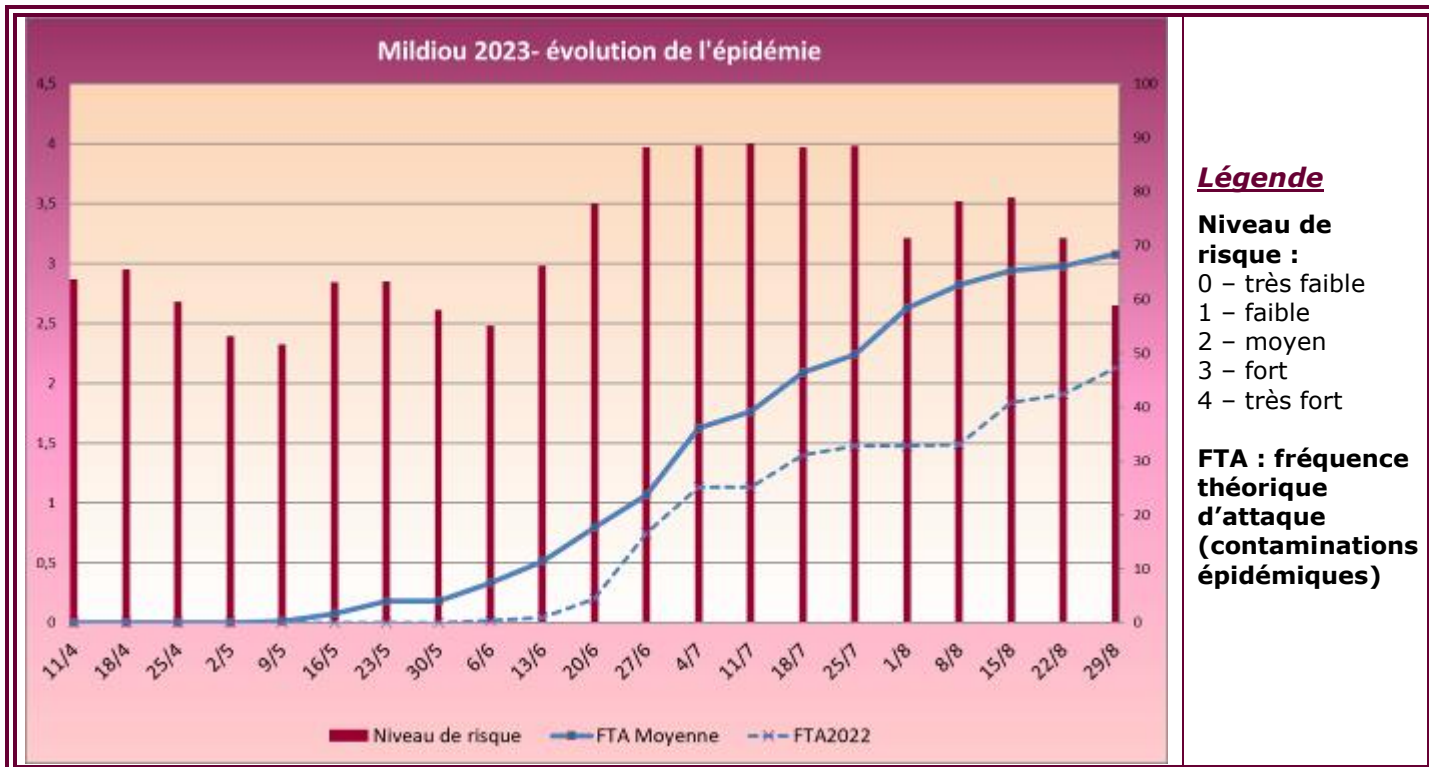
Les données de modélisation utilisées pour la campagne 2023 sont issues du modèle Potentiel Systèmes utilisé et interprété par l'IFV. L'évaluation du risque est réalisée à l'échelle du vignoble des Charentes et concerne le mildiou, l'oïdium et le black-rot. Les représentations cartographiques de l'évolution de la pression parasitaire sont analysées pour évaluer le risque au niveau régional. Les résultats cartographiques sont issus d'un maillage de stations virtuelles établi par Météo France.

Le risque potentiel se situe à un niveau moyen à fort jusqu'à la mi-juin, puis augmente pour atteindre un niveau très fort fin juin. Dès début août, le risque a tendance à baisser légèrement.

Globalement, le niveau de risque est resté élevé tout au long de la saison.

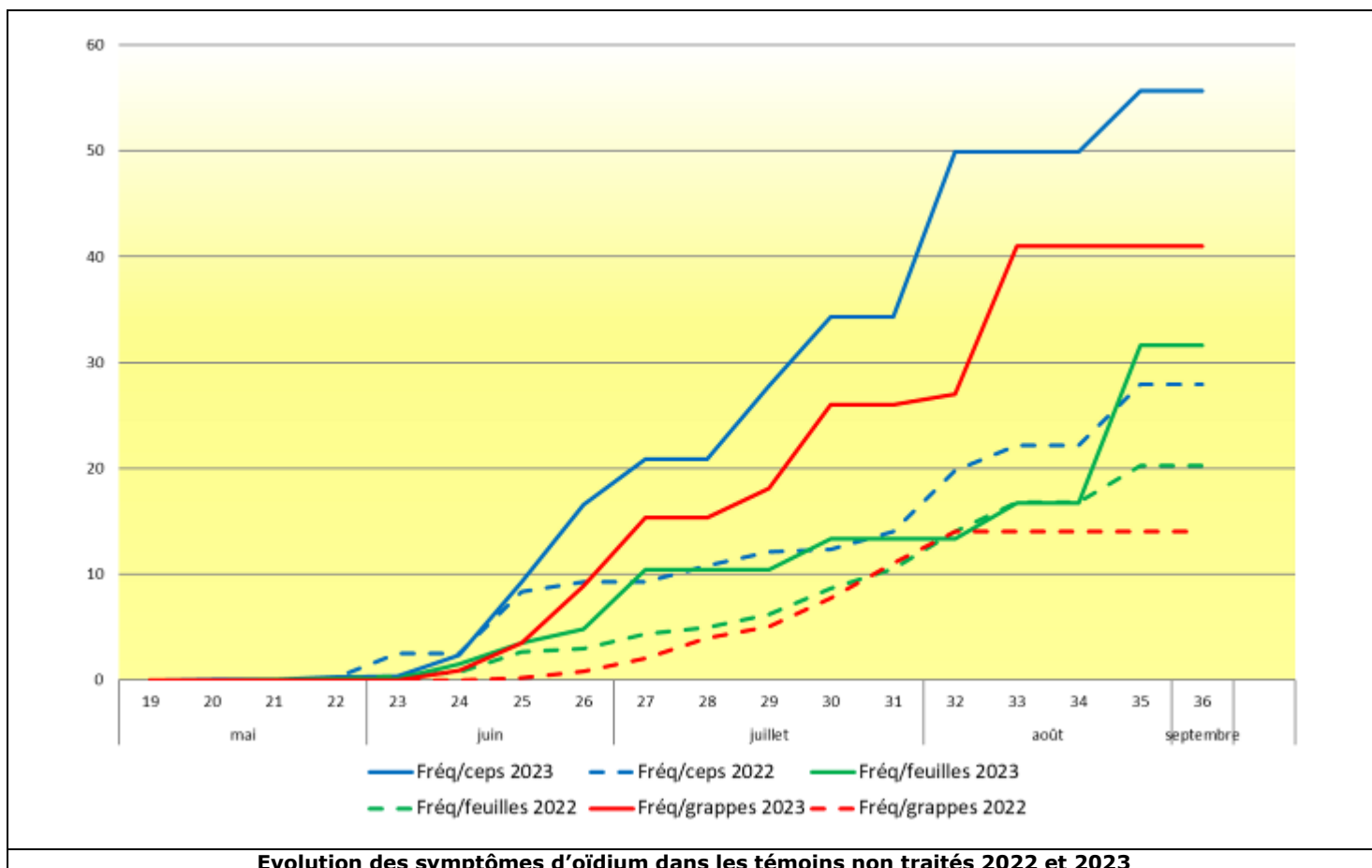
Les premières contaminations pré-épidémiques (élites) sont relevées par le modèle à partir du 12 avril.

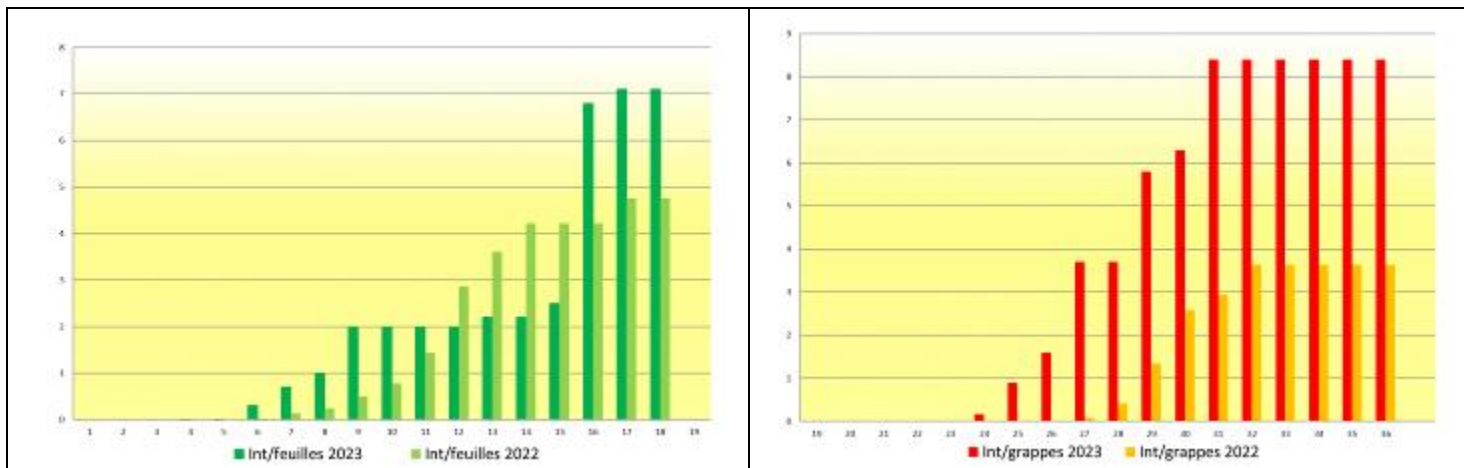
Les toutes premières contaminations épidémiques sont enregistrées par le modèle nettement plus tôt qu'en 2022, à partir du 28 avril (le 24 mai en 2022). C'est le sud du vignoble qui enregistre le début des contaminations le plus précoce. Une première série de contaminations, plutôt faibles, est relevée jusqu'au 30 mai. Par la suite, le niveau des contaminations progresse régulièrement de semaine en semaine. La fréquence théorique moyenne des organes atteints s'élève à 68 % fin août, contre 47 % en 2022. Globalement, la puissance des contaminations est bien supérieure que l'année précédente, mais n'atteint pas les niveaux records, de 2021 par exemple (FTA de 96 % fin août).



• Oïdium

Observations





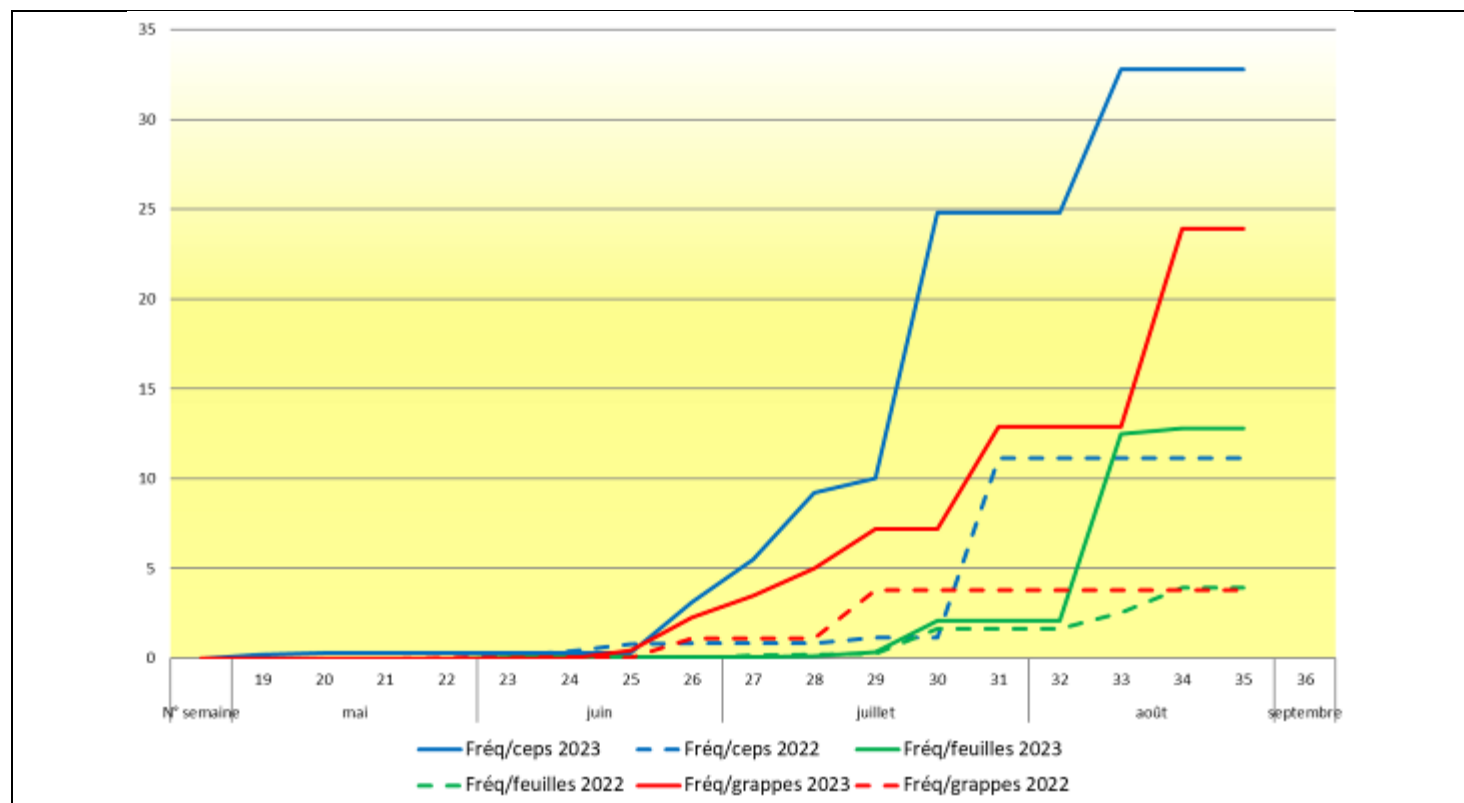
Evolution des symptômes d'oïdium dans les témoins non traités 2022 et 2023

Une première tache d'oïdium a été observée le 16 mai à Ars en Ré. Le 23 mai, l'oïdium a fait son apparition sur le témoin non traité de Sainte Marie de Ré, sur Chardonnay. Il a été observé également sur une parcelle traitée sur Juillac-le-Coq (parcelle très sensible).

Le 31 mai, trois témoins non traités sur 52 montrent des symptômes (Burie, Juillac le Coq et Sainte Marie de Ré) avec un maximum de 8 % des ceps touchés. Des symptômes ont également été observés dans deux parcelles de référence, avec un maximum de 8 % des ceps atteints à Pouillac et à Juillac le Coq.

L'observation des symptômes, en pourcentage des ceps atteints, est survenue plus tard qu'en 2022, mais leur apparition sur grappes est plus précoce. Les premiers ont été signalés le 12 juin dans le témoin de Ste Marie de Ré, puis le 19 juin dans les témoins de Chérac, Burie, Montguyon, Pons et Salles d'Angles.

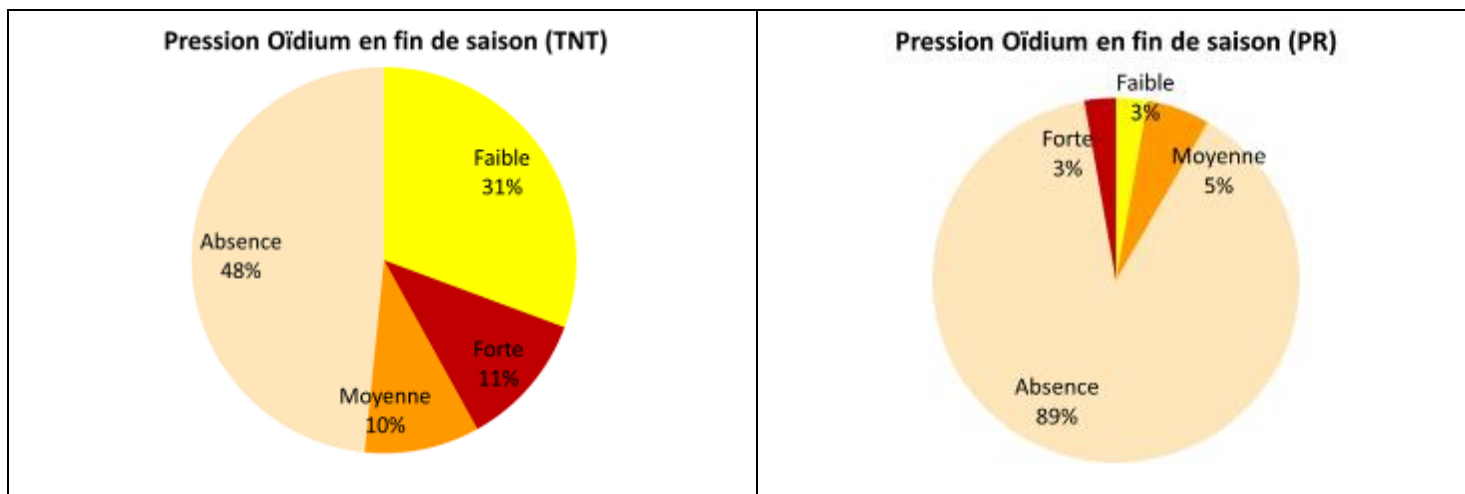
Dans l'ensemble, l'épidémie est plus précoce et largement plus importante qu'en 2022. La maladie évolue régulièrement, sur feuilles et grappes, jusqu'à la mi-août. Les niveaux d'attaque atteints en fin de saison sont nettement supérieurs qu'en 2022. Le niveau final de contaminations se situe à 41 % des grappes et 32 % des feuilles, avec des intensités respectives de 8.4 % et 7.1 %. Mais ces moyennes plutôt modérées cachent une grande disparité des situations d'une parcelle à l'autre. De nombreux témoins ne présentent aucun symptôme d'oïdium sur grappes alors que d'autres sont atteints avec une intensité pouvant aller jusqu'à 80 %.



Evolution des symptômes d'oïdium dans les parcelles de référence 2022 et 2023

Comme dans les témoins non traités, dans les parcelles de référence l'épidémie d'oïdium est nettement plus marquée qu'en 2022, aussi bien sur feuilles que sur grappes. On constate une période explosive par rapport au pourcentage des ceps atteints entre le 17 et le 24 juillet. Sur grappes la progression est très rapide en fin de saison, entre le 14 et le 21 août. Mais seulement quelques parcelles sont concernées par cette forte dynamique qui pèse sur les moyennes. Sur les autres, très peu ou pas de symptômes sont relevés.

Au vignoble, on observe également une grande hétérogénéité des situations. La majorité des parcelles ne présente pas d'oïdium, mais dans les parcelles atteintes la maladie s'exprime très fortement et peut mener à une quasi-destruction de la récolte.



En fin de saison 2023, 48 % des témoins sont indemnes d'oïdium, chiffre proche de 2022 (51 %). 11 % des témoins présentent des symptômes d'oïdium importants, contre 6 % l'an passé. Pour trois d'entre eux (St Hilaire du Bois, Préguillac et Champagne-Vigny), les intensités sur grappes sont supérieures à 40 %.

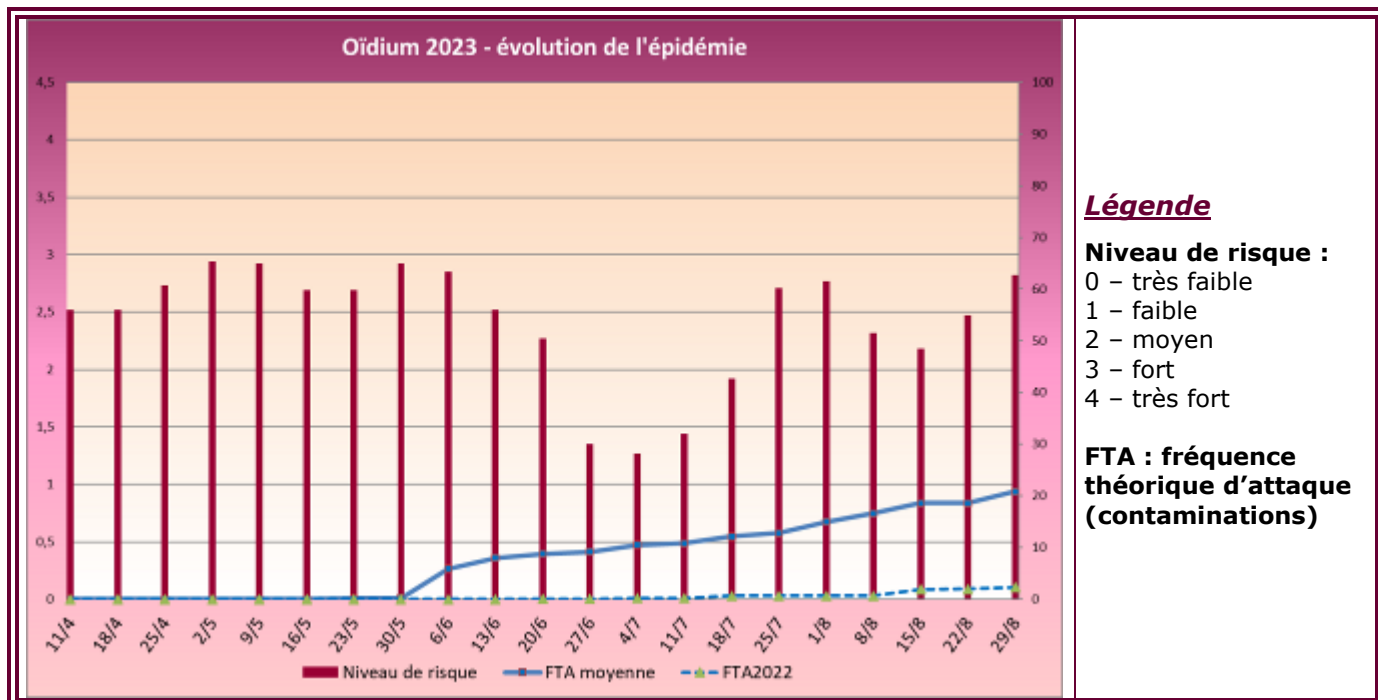
Une seule parcelle de référence est fortement touchée, mais il s'agit d'une parcelle expérimentale. 4 parcelles de référence sur 36 présentent de l'oïdium, dont deux avec des intensités sur grappes atteignant 11 % (Juillac) et 20 % (Pouillac).



Modélisation (source IFV)

Le risque épidémique oscille entre moyen à fort en début de saison, jusqu'au 13 juin. Ensuite il baisse progressivement jusqu'au 4 juillet. A partir de la semaine suivante, le risque augmente à nouveau, mais, jusqu'à la fin de la saison, n'atteint jamais le niveau 3 (fort).

Le modèle enregistre les premières contaminations pré-épidémiques à partir du 22 avril. Les contaminations épidémiques, de très faible importance, sont relevées à partir du 4 mai. Le niveau de contaminations augmente rapidement entre le 30 mai et le 6 juin, puis progresse régulièrement mais lentement jusqu'à la fin de la saison.

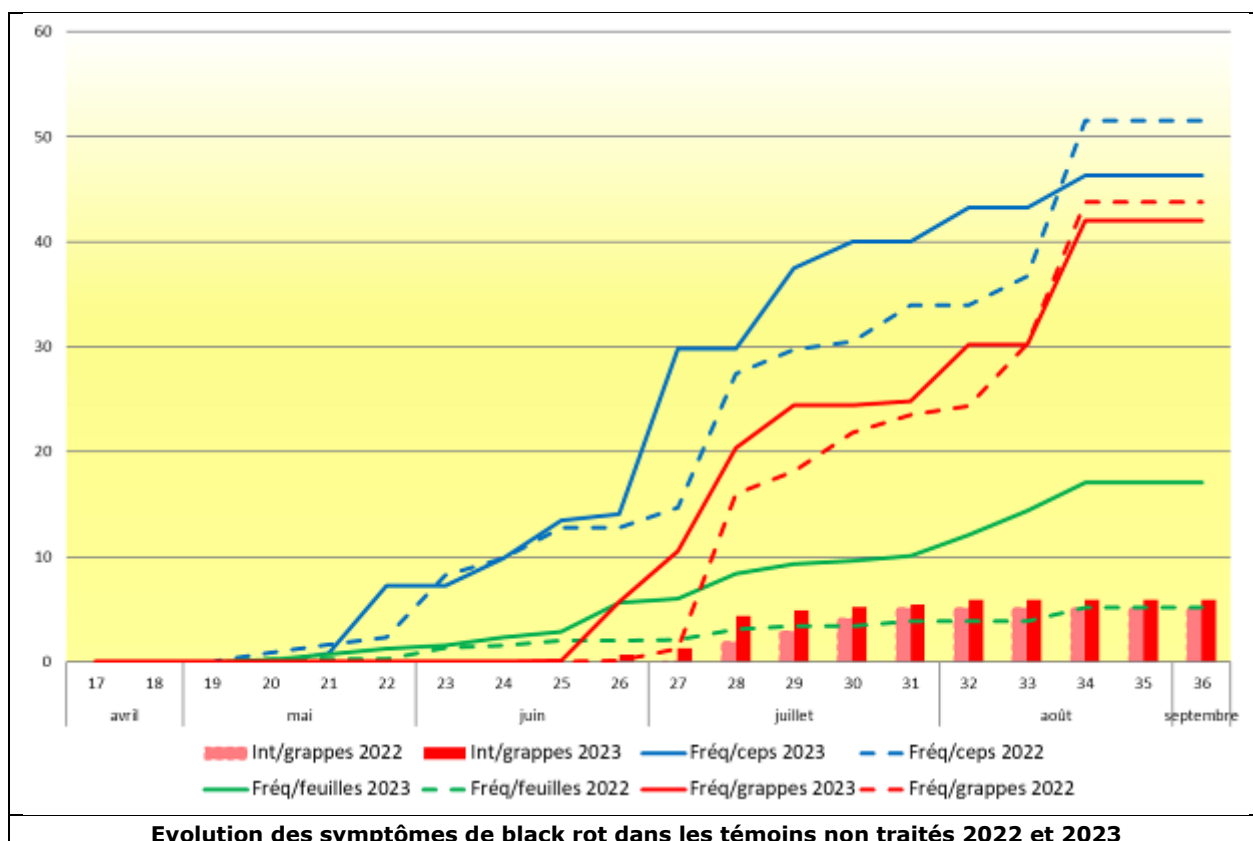


Globalement, la puissance des contaminations, tout en restant modérée, est bien supérieure que l'année dernière. La fréquence théorique moyenne des organes atteints s'élève à 21 % fin août, contre 2 % en 2022.

• Black rot

Observations

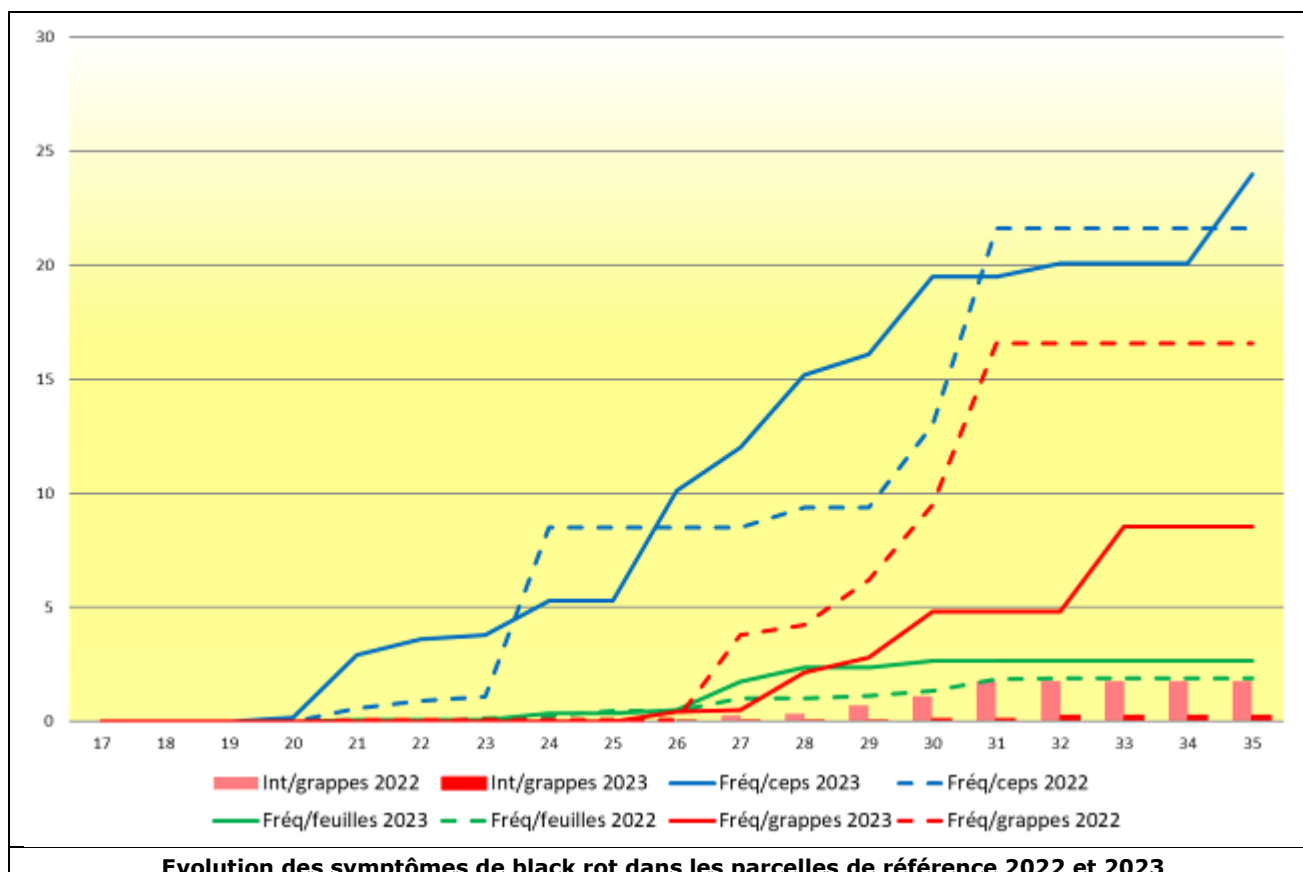
En 2023, l'épidémie de Black rot a été encore plus précoce qu'en 2022. Dès le 10 mai, une sortie relativement importante de taches de black rot, avec présence de pycnides, a été observée sur une parcelle de Merlot du secteur de Montendre.



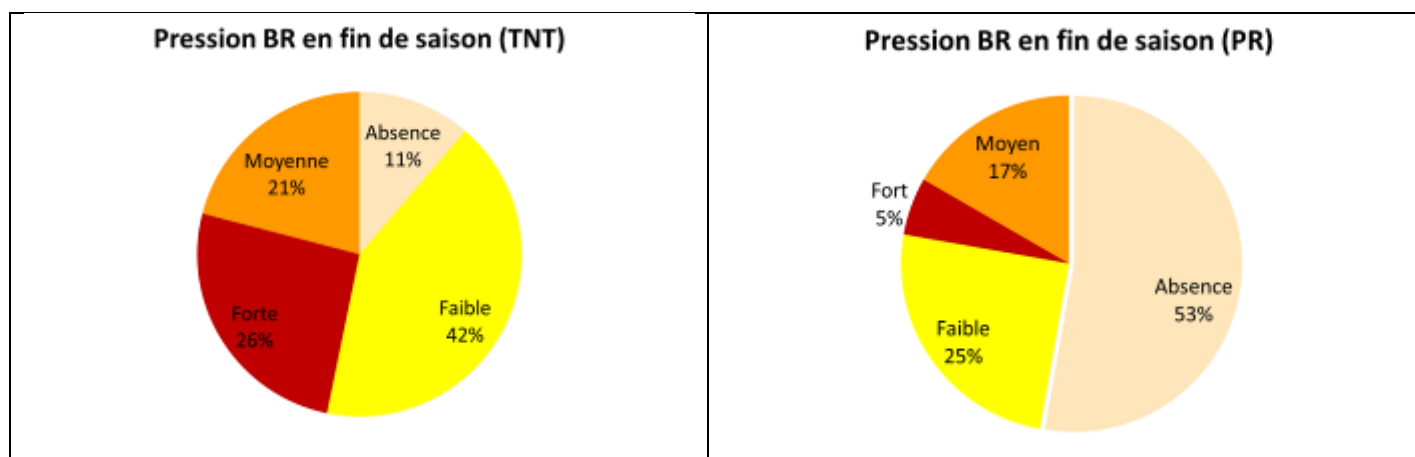
Le 16 mai, quelques taches de black rot ont été signalées sur les secteurs de Jonzac, St Aulais la Chapelle, Lignièrès et Touzac. A la même date, sur 37 témoins non traités, 12 présentaient quelques taches de black rot, avec de 1 à 20 % des pieds touchés. Les symptômes étaient également présents dans 2 parcelles de référence sur 23 (1 tache à chaque fois).

Les premiers symptômes sur grappes n'ont été signalés que le 27 juin dans 18 témoins non traités et deux parcelles de référence.

Dans les témoins non traités, le black rot se développe sur feuilles et grappes un peu plus précocement qu'en 2022. Sur feuilles, la dynamique de l'épidémie est plus importante tout au long de la saison et atteint, en septembre, une fréquence de 17 % contre 5.2 % en 2022. Sur grappes, l'évolution est également plus rapide et ce jusqu'au 15 août. Ensuite, malgré une nouvelle progression jusqu'en septembre le niveau d'attaque devient équivalent et même légèrement inférieur en fréquence à l'année précédente (42 % contre 43.7 %). Les intensités moyennes sur grappes sont également équivalentes, autour de 5 %.



Dans les parcelles de référence, l'évolution de la maladie, sur ceps et sur feuilles, est équivalente à celle de 2022. Sur grappes, l'expression de black rot est nettement plus faible que l'an passé et quasiment négligeable en intensité.



En fin de saison, sur les témoins non traités, par rapport à 2022, on constate une augmentation de la proportion de parcelles de parcelles avec des niveaux d'attaque forts et une baisse de celles avec l'absence de la maladie. Un peu plus de parcelles se classent au niveau moyen et un peu moins au niveau faible. Cependant, souvent, les attaques observées étaient limitées au feuillage et ont épargné les grappes.

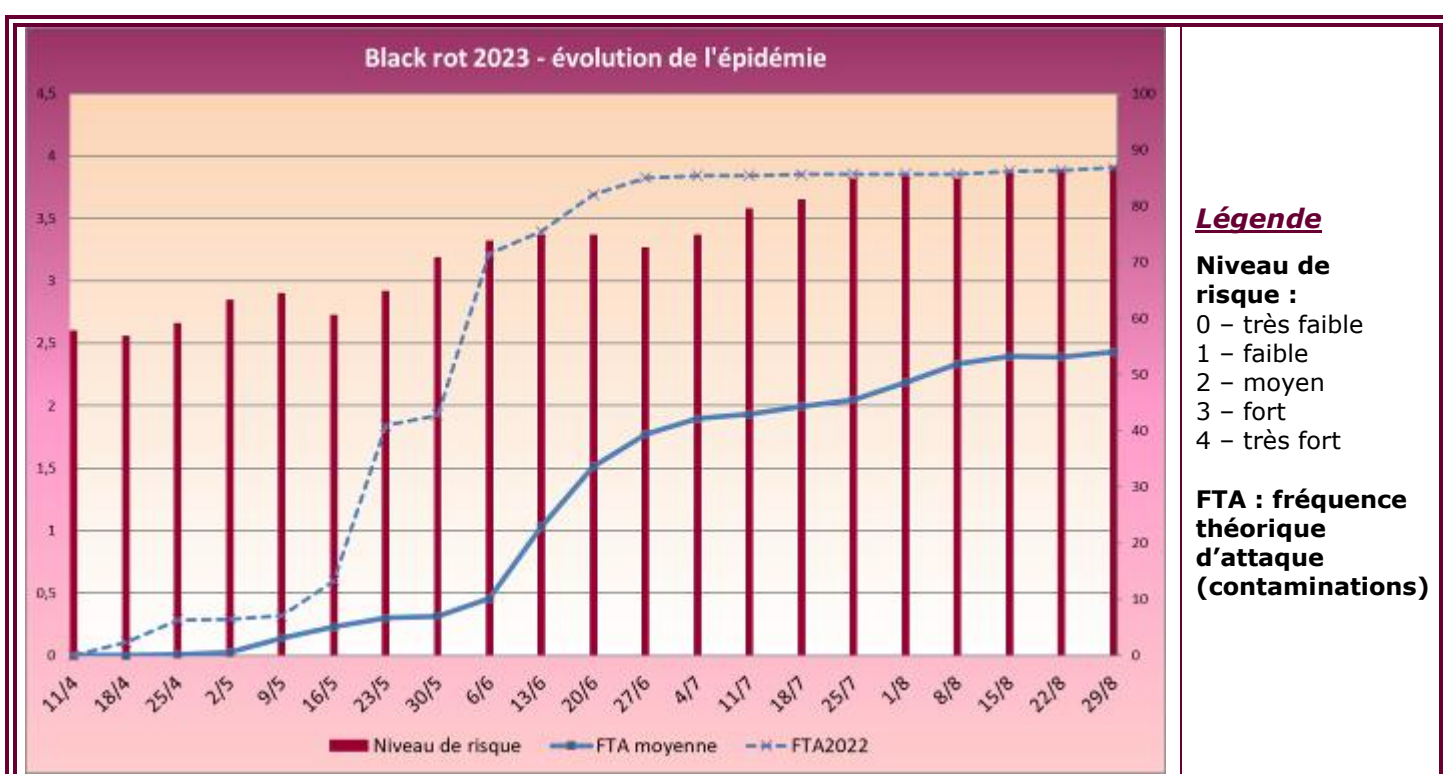
Deux parcelles de référence présentent un taux d'attaque fort. Sur 53 % des parcelles, aucun symptôme n'est observé. Le nombre de parcelles avec un taux d'attaque moyen est supérieur à 2022.

Modélisation (source IFV)

Le risque épidémique est moyen à fort en début de saison, jusqu'à fin mai. Ensuite il augmente légèrement pour se situer entre fort et très fort, sans pour autant atteindre le niveau très fort.

Les toutes premières contaminations sont enregistrées par le modèle le 13 avril, et donc, encore une fois, avant celles de mildiou. Cependant, elles sont beaucoup moins précoces que l'année précédente. Les contaminations progressent régulièrement par la suite, notamment entre le 6 et le 27 juin.

En fin de saison, le niveau théorique des contaminations est nettement moins élevé qu'en 2022. Fin août, la fréquence théorique d'attaque se situe à 54 %, contre 87 % en 2022.



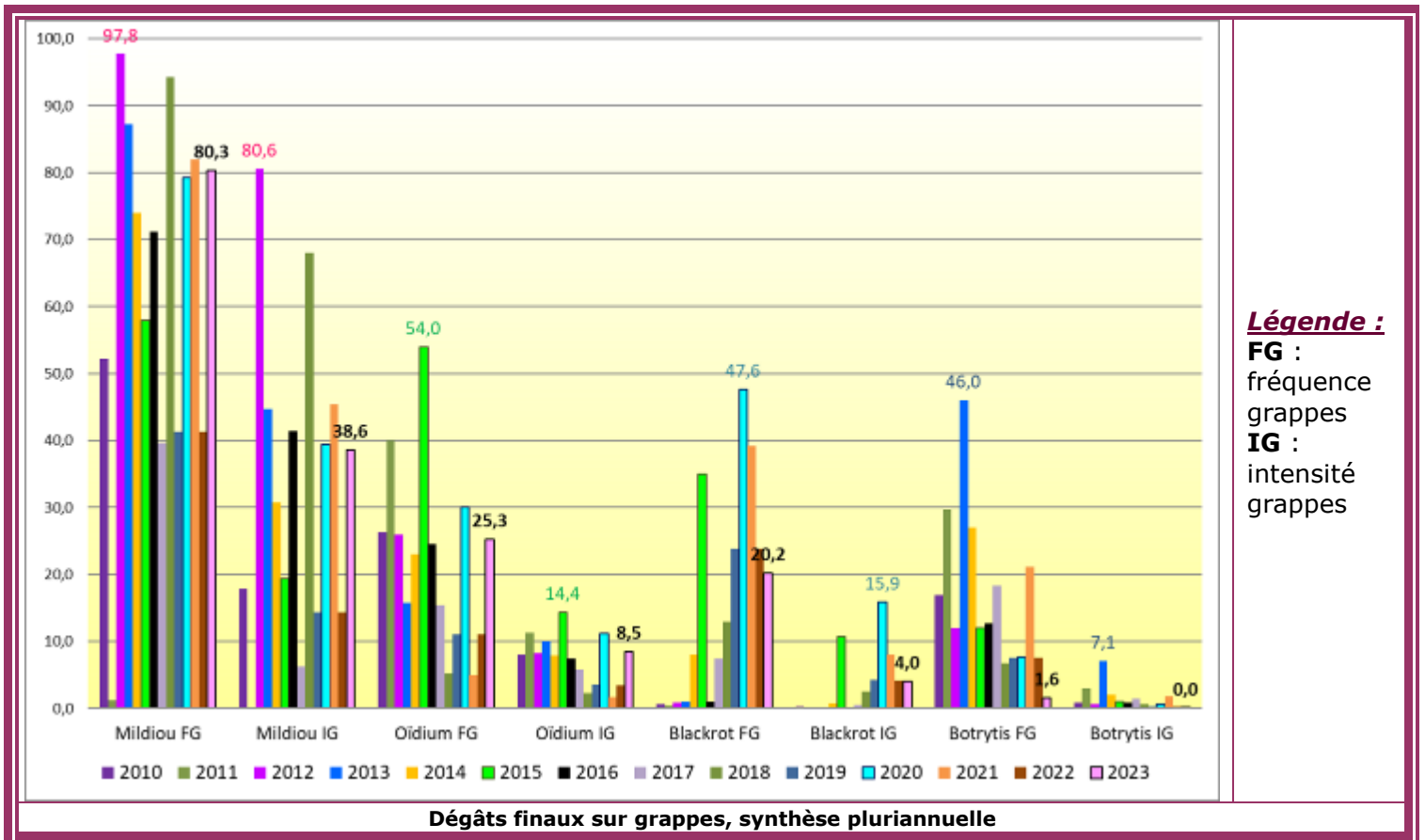
• Botrytis

Observations

Cette année, au printemps, les symptômes de Botrytis sur feuilles s'expriment très peu. **Les symptômes sur grappes sont quasi inexistants en fin de saison.**

Au moment des vendanges, les foyers de Botrytis restent très rares, même suite à la période pluvieuse de septembre. Le 9 octobre, le taux de Botrytis atteint 2.4 % sur le réseau de suivi du BNIC.

• Bilan sur grappes à la véraison (début septembre pour le Botrytis)



Dégâts de mildiou et oidium de fin de saison, TNT de Ste Marie de Ré

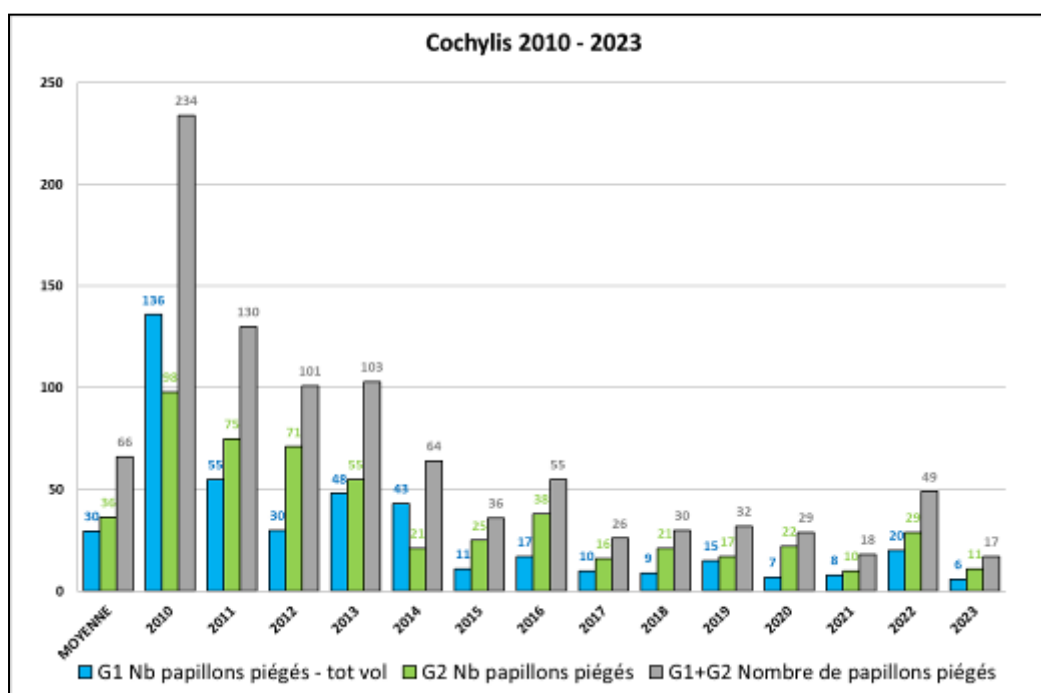
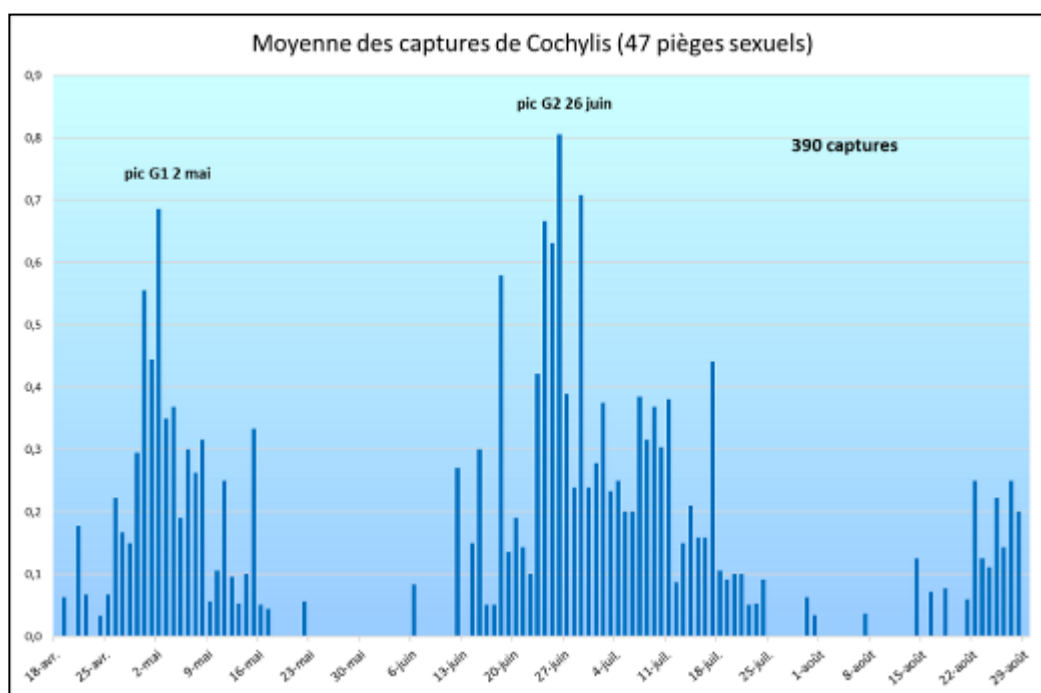
Ravageurs

• Tordeuses

Cochylis

En 2023, le premier vol de *Cochylis* a commencé conformément à une année moyenne, le 19 avril. Il a duré jusqu'au 22 mai, soit seulement 33 jours, contre 39 jours en moyenne. Le pic du vol a eu lieu le 2 mai (le 30 avril en moyenne). Ce vol a été très faible, avec seulement 6 papillons par semaine et par piège. Le deuxième vol a eu lieu entre le 12 juin et le 24 juillet, avec un pic le 26 juin, plus tôt que la moyenne (2 juillet). Lui aussi a été relativement court, 42 jours au lieu de 45 jours en moyenne, et seulement 11 papillons par semaine en moyenne.

Le total des captures atteint 390 papillons, comme en 2021, contre 924 en 2022. Les captures les plus significatives ont été enregistrées dans les pièges de Mortagne s/Gironde, St Germain de Lusignan, Bercloux et Chenac.



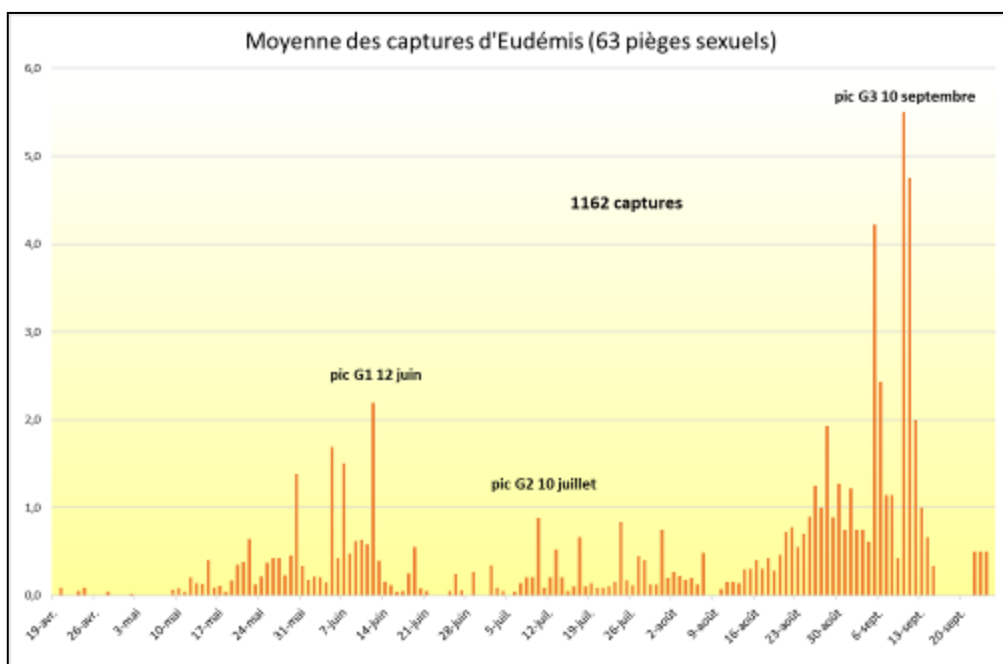
Evolution du nombre moyen de papillons par piège depuis 2010

Les populations de Cochylis sont de nouveau en baisse cette année et atteignent le niveau le plus faible depuis 2010.

Aucun dégât significatif de Cochylis (glomérules, perforations) n'a été observé, hormis 6 perforations pour 100 grappes à Mortagne s/Gironde.

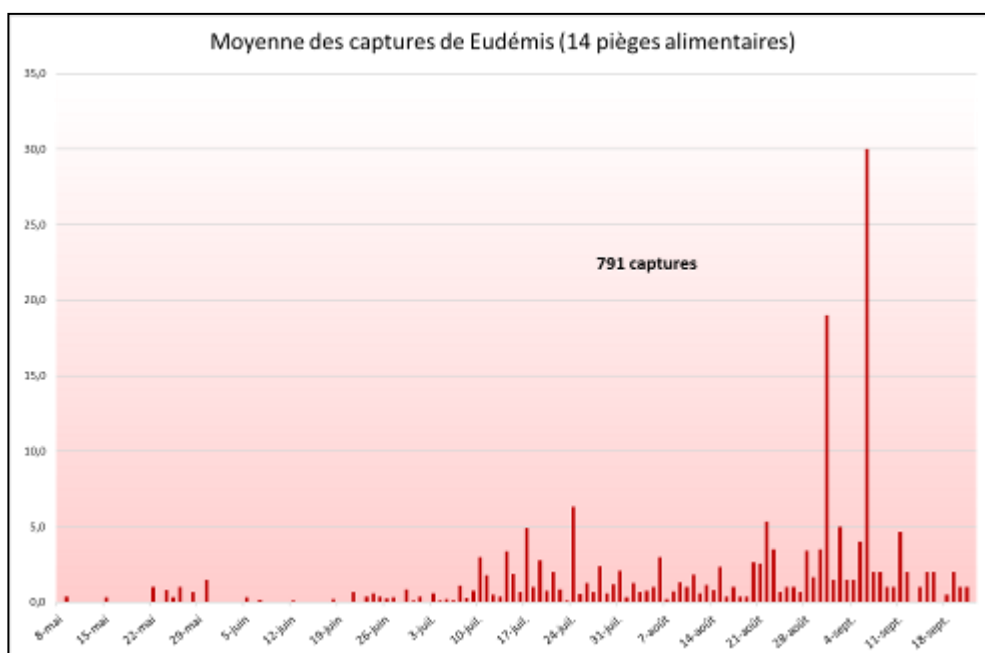
Eudémis

Selon le piégeage sexuel, le premier vol d'Eudémis a débuté tardivement, le 9 mai, contre le 21 avril en moyenne. En revanche, le pic du vol a été précoce, le 12 juin, au lieu du 26 juin en moyenne. Avec une durée de 43 jours, ce vol a été court (durée moyenne 64 jours), comme pour la Cochylis. Il s'est terminé le 21 juin. Le deuxième vol s'est déroulé du 6 juillet au 7 août. Le pic du vol a eu lieu très tôt, le 10 juillet, contre le 22 juillet en moyenne.

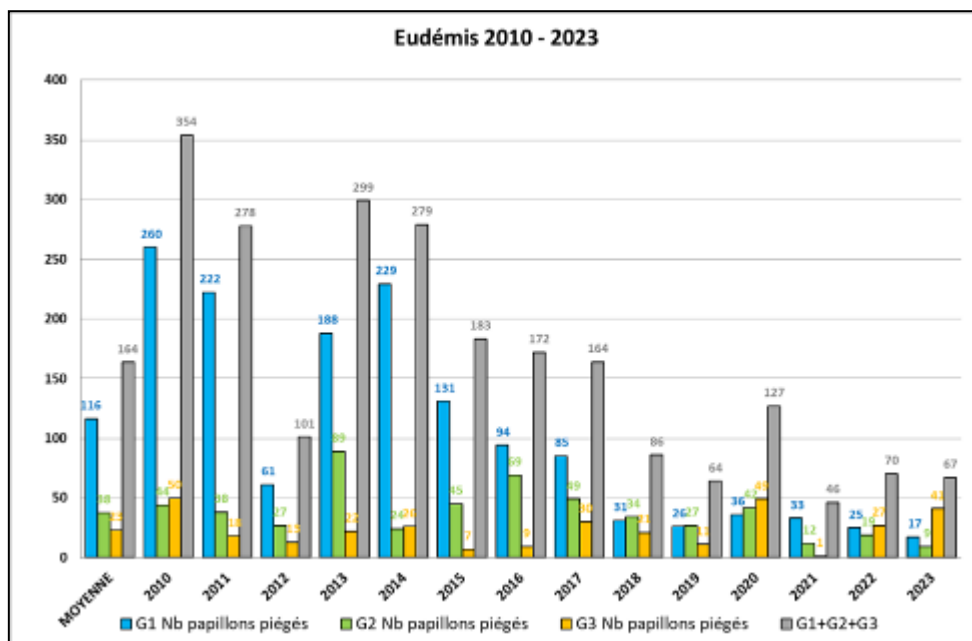


En 2023, le troisième vol a été bien plus marqué que les deux précédents. Il a débuté le 10 août et il s'est terminé le 15 septembre, avec un pic le 10 septembre. Le niveau de captures a été plus élevé que l'an passé, avec 47 papillons par semaine en moyenne.

Le nombre total de papillons capturés est supérieur à 2022, avec 1 162 papillons. Les captures les plus importantes ont eu lieu à Sigogne, Arvert, Bougneau, Authon-Ebéon, Mons, Pereuil, Saint Dizant du Gua et Saint Germain de Lusignan.



Autant les années précédentes les vols étaient nettement plus marqués au niveau des pièges alimentaires que dans les pièges sexuels, autant en 2023 les captures du premier vol sont quasi inexistantes. Le deuxième vol se distingue faiblement et c'est juste au niveau du troisième vol qu'on observe une dynamique plus significative. Il faut cependant noter que le nombre de pièges suivis a baissé, en passant de 19 à 12.

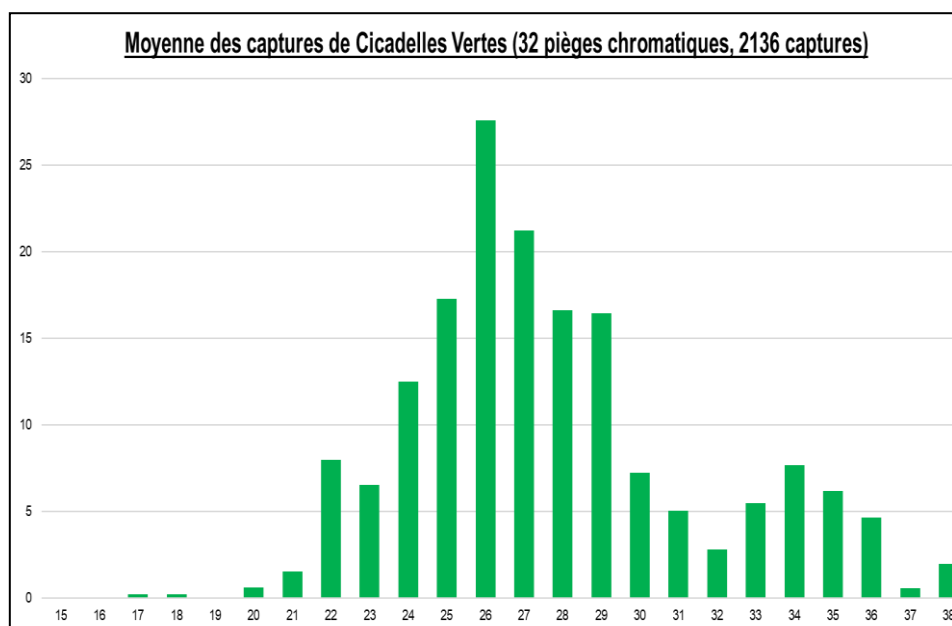


Evolution du nombre moyen de papillons par piège sexuel depuis 2010

Les vols d'Eudémis se maintiennent à un niveau semblable à 2022, avec cependant plus de captures en troisième génération et moins de captures en première et deuxième génération.

Le niveau de dégâts à la récolte reste globalement faible, mais augmente par rapport aux années précédentes. En fin de saison, sur 48 parcelles observées (23 en 2022) on relève en moyenne 10.8 perforations (5.8 en 2022). 17 parcelles ne présentent aucune perforation. Les attaques les plus importantes sont constatées dans les secteurs de Segonzac, Mons, Saint Fort-sur-le-Né, avec au maximum 96 perforations pour 100 grappes.

Cicadelles vertes



En 2023, 33 pièges chromatiques ont été actifs, au lieu de 22 en 2022. Le pic de vols a eu lieu précocement, entre le 19 et le 25 juin.

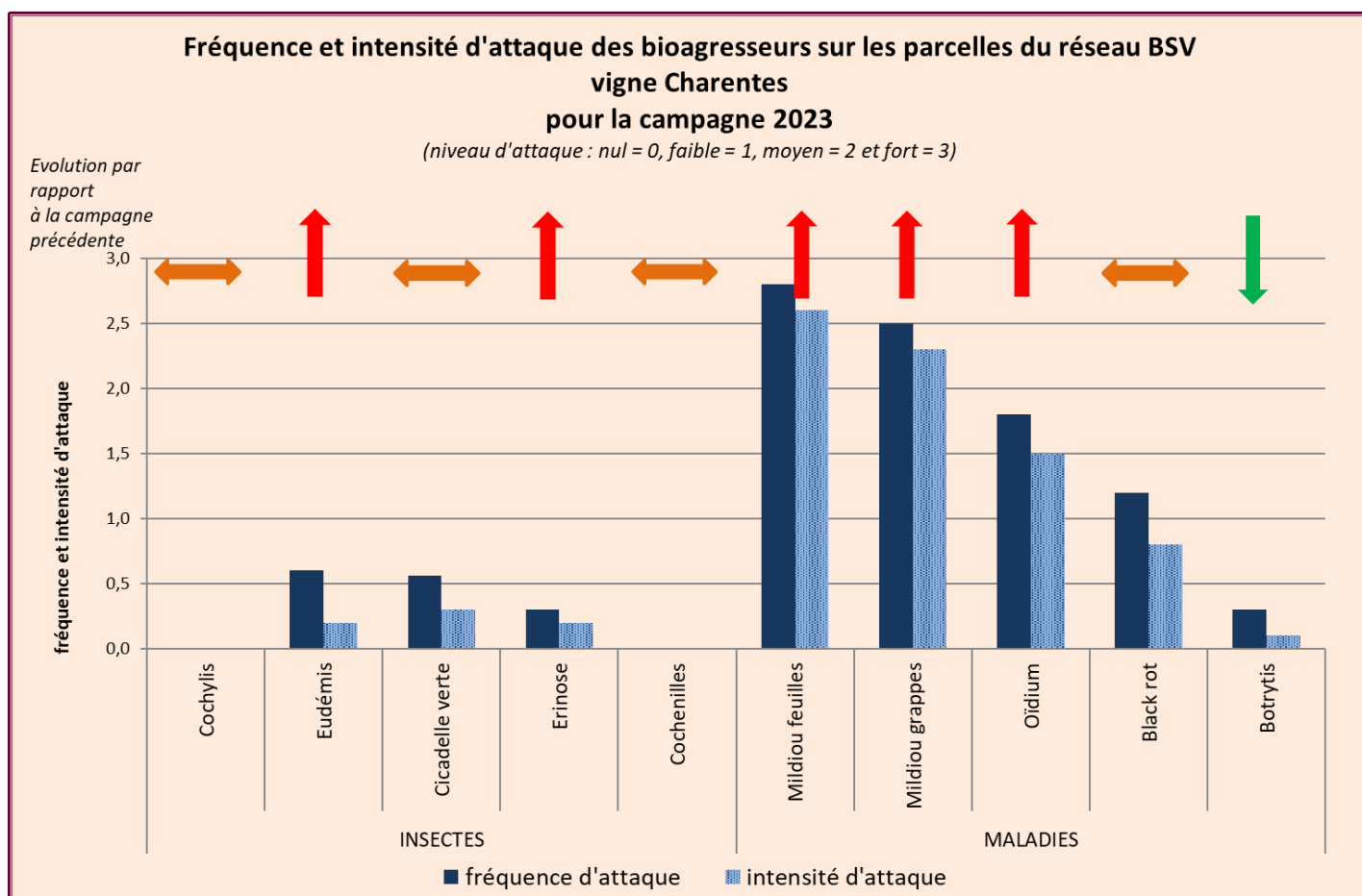
Au niveau des comptages de larves sur le réseau, le seuil de nuisibilité théorique sur Ugni blanc (100 larves pour 100 feuilles) n'a été dépassé qu'à La Couronne (136 larves) et atteint à Le Chay. **Dans l'ensemble, très peu de dégâts ont été observés au vignoble, hormis sur les cépages et les secteurs historiquement sensibles.**

Erinose

Des symptômes d'érinose habituels ont pu être observés début mai. Mais, cette année, une deuxième vague de symptômes a eu lieu tardivement, fin juin / début juillet. **Certaines parcelles ont été assez fortement atteintes, avec d'importantes déformations du feuillage.**



Bilan global



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, BGD Conseil, la FDCETA, la FREDON Poitou-Charentes, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".